

Des incertitudes électorales

PRÉVENIR LES ATROCITÉS CRIMINELLES
EN CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT D'ALERTE PRÉCOCE PAR PAYS JUILLET 2019

UNITED STATES
MEMORIAL
HOLOCAUST
MUSEUM
SIMON-SKJODT CENTER
FOR THE PREVENTION OF GENOCIDE

AUTEURS

Arsène Brice Bado (SJ, PhD) est Directeur adjoint au Institute of Dignity and Human Rights du Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP) à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Mollie Zapata est chercheuse auprès du Centre Simon-Skjodt pour la prévention des génocides.

TRADUCTRICES

Nadia Gabriel et Julie Porter

REMERCIEMENTS

Le Centre Simon-Skjodt souhaite remercier les Ivoiriens et les Ivoiriennes qui ont bien voulu être interviewés pour ce rapport. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers ceux qui ont pris le temps de partager leurs histoires personnelles, leurs expériences et leurs points de vue.

Nous remercions les collègues qui ont révisé et commenté la version préliminaire, notamment Jeremy Allouche, Rinaldo Depagne, Yvon Elega, Leah Kaplan, Sarah Langenkamp, Assale Philippe et Nicole Widdersheim.

DES INCERTITUDES ÉLECTORALES: PRÉVENIR LES ATROCITÉS CRIMINELLES EN CÔTE D'IVOIRE

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	i
Résumé analytique	ii
Introduction	2
Méthodologie.....	3
Facteurs de risque structurel.....	5
Histoire récente de la guerre et des atrocités	5
Le rôle de l'ethnicité en politique : de l'ivoirité au rattrapage	9
Les rivalités foncières.....	11
Inégalités socioéconomiques et disparités régionales	12
Atrocités criminelles : facteurs déclencheurs	12
La rupture des anciennes alliances politiques	12
Les divisions au sein des forces armées	15
Perception d'un abus de pouvoir par le parti au gouvernement.....	16
Accès généralisé aux armes	17
Propos inflammatoires dans les discours politiques et publics	19
Scénarios plausibles d'atrocités criminelles.....	20
Présentation des scénarios.....	20
Facteurs déclencheurs.....	23
Incertitudes cruciales	24
Résilience et circonstances atténuantes.....	25
Les pressions populaires contre la reprise de la guerre et des atrocités	25
Soutien des donateurs internationaux aux organisations ivoiriennes de consolidation de la paix.....	25
Appel à la paix des chefs religieux et traditionnels	26
Intérêts de la communauté des affaires pour la paix et la sécurité	26
Présence des troupes françaises et de la communauté internationale.....	27
Recommandations	28

PRÉFACE

Le génocide et autres crimes contre l'humanité sont dévastateurs tant par leur ampleur que par leur portée, par les cicatrices durables qu'ils laissent sur les survivants et leurs familles, par le traumatisme qu'ils implantent dans les sociétés, et par les coûts et les contrecoups économiques, politiques et sociaux qui s'étendent souvent bien au-delà du territoire où ils ont été commis.

S'efforcer de prévenir le génocide exige de bien comprendre l'origine des événements, notamment de prendre en compte les signes d'alerte et les comportements humains qui rendent possibles les atrocités de masse.

L'étude de la Shoah et d'autres génocides a permis de savoir que ceux-ci ne sont jamais spontanés. Il existe toujours toute une série de signes précurseurs. Par exemple, longtemps avant qu'elle ne devienne génocide, la Shoah a commencé par des abus de pouvoir et des violations flagrantes des droits humains, contre les Juifs et d'autres. Si l'on peut détecter ces signes, on peut également traiter leurs causes, et donc éviter les possibilités d'une progression catastrophique et de vies perdues.

La charte fondatrice du United States Holocaust Memorial Museum, rédigée par Elie Wiesel, survivant de la Shoah, prescrit que notre institution mette tout en œuvre pour que l'action préventive soit une réponse normale devant l'apparition de signes d'alerte. Selon Elie Wiesel, « seule la tentative consciente et concertée de tirer des leçons de l'histoire peut empêcher que tout groupe racial, religieux, ethnique ou national ne souffre à nouveau. Une institution commémorative qui ne réagit pas à l'avenir violerait aussi la mémoire du passé ».

Le Centre Simon-Skjodt pour la prévention des génocides a été établi au sein du Musée pour réaliser cette vision par la transmission des leçons et de l'héritage de la Shoah, et « pour alerter la conscience nationale, influencer le législateur, et stimuler une action mondiale afin d'affronter et d'empêcher le génocide ». C'est le Projet d'alerte précoce du Centre Simon-Skjodt qui se consacre à la réalisation de cette mission confiée au Musée. Pour cela, il recourt à une recherche novatrice pour identifier les signes précurseurs. Nous voulons ainsi apporter aux victimes potentielles de notre temps ce que les Juifs d'Europe n'ont pas pu avoir.

De nombreux pays connaissent la violence aujourd'hui, comme la Birmanie, la Syrie, le Sud-Soudan. Ces exemples sont bien familiers. Mais le champ d'action principal de cette évaluation du risque — et l'écart que nous cherchons à combler — se trouvent là où les atrocités criminelles n'ont pas encore commencé, dirigeant notre attention sur des scénarios qui pourraient vraisemblablement se dérouler.

Bien sûr, la prévention du génocide est difficile. Déterminer quelle réponse apporter place les décideurs devant une multitude de contraintes et de préoccupations contradictoires. Souvent, choisir d'empêcher une tragédie potentielle passe au second plan lorsqu'ils doivent faire face à d'autres conflits en cours. Mais la Shoah nous a appris ce qu'il peut se produire quand on ignore les signes précurseurs. Pour nous, l'évaluation du risque doit être un outil et une ressource pour les décideurs et tout acteur qui s'intéresse à la prévention. Nous espérons que grâce à elle, ils pourront mieux identifier les priorités, engager la discussion et conduire les analyses plus profondes qui permettent de savoir où une action préventive aura l'impact le plus important pour sauver des vies.

Naomi Kikoler

Directrice intérimaire

Le Centre Simon-Skjodt pour la prévention des génocides

Juillet 2019

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Alors que les élections présidentielles approchent en Côte d'Ivoire, le pays se trouve à un carrefour : soit il continue à vivre une époque de paix relative, soit il revient au type de violence définie par l'ethnicité qui a terni son passé. Chaque transition politique de son histoire a engendré des exactions contre les civils. Plus récemment, en 2010-2011, la crise qui a éclaté lorsque les partis politiques contestaient les résultats des élections présidentielles a mené au ciblage systématique des civils par les deux bords. Bien qu'aucune de ces atrocités (à savoir, des violences à grande échelle et systématiques contre des populations civiles) n'ait lieu pour l'instant, des signes avant-coureurs sont visibles. Le gouvernement ivoirien et les partenaires internationaux doivent accorder une attention immédiate à la situation et agir en amont afin d'atténuer les risques, prévenir les violences, et contribuer à sauver des vies. Pour éviter que ces conjectures se réalisent, nous proposons diverses options politiques, qui seront détaillées plus avant à la fin de ce rapport, dans la section intitulée « Recommandations ».

Notre analyse porte à croire que les affrontements entre les principaux partis politiques, dont les membres ont montré une propension à recourir à la violence lors d'autres scrutins aux enjeux élevés, pourraient déboucher sur d'autres exactions et des atrocités de masse avant, pendant et après les élections. C'est une période où les risques sont accrus, notamment parce la politique ivoirienne est en substance un jeu à somme nulle : pour les politiciens et leurs partisans, le vainqueur du vote de 2020 « rafle tout » tant par rapport au contrôle politique qu'économique du pays. C'est une attitude qui a déjà mené les leaders politiques à instrumentaliser les griefs liés à l'identité ethnique et à l'économie dans le but de diviser les communautés et inciter à la violence de sorte à consolider les allégeances et générer un soutien. Aujourd'hui, le risque de résurgence d'une telle idéologie d'exclusion est bien présent.

Quatre facteurs structurels majeurs viennent appuyer ce risque d'atrocités criminelles en Côte d'Ivoire. Premièrement, la Côte d'Ivoire a connu deux guerres civiles ces vingt dernières années, avec à chaque fois des violences délibérées contre des civils, commises pour des raisons d'appartenance ethnique. Deuxièmement, l'affiliation politique se définit sur des critères ethniques et régionaux, ce qui transforme la compétition électorale en combat pour la prédominance d'un groupe. Bien que les partis politiques ne soient pas homogènes (la Côte d'Ivoire compte plus de 60 ethnies parlant plus de 80 langues), l'identité tend à déterminer l'affiliation politique. Par le passé, l'idéologie d'exclusion a introduit des discriminations contre les habitants du Nord (les « Nordistes ») et pourrait resurgir. En même temps, c'est une nouvelle idéologie qui est en train de voir le jour, qui tend cette fois à exclure d'autres populations. Troisièmement, des rivalités liées à la propriété foncière et à l'accès foncier entre Ivoiriens d'origines ethniques différentes, ou entre Ivoiriens et étrangers, constituent une source de conflit omniprésente que des politiciens peuvent exploiter pour rallier le soutien d'un plus grand nombre. Et quatrièmement, les inégalités socioéconomiques et les disparités régionales entretiennent les discours selon lesquels des groupes d'Ivoiriens auraient des avantages que d'autres n'ont pas, ou même que certains représenteraient une menace.

Dans le contexte de ces problèmes structurels, cinq facteurs ont conduit à une accélération des risques : (1) la rupture d'anciennes alliances politiques, (2) les divisions partisans entre forces armées, (3) la perception par les partis d'opposition politique que le parti au pouvoir abuse de son autorité, (4) un accès généralisé aux armes, et (5) des allégations dangereuses dans le discours politique et public.

D'après notre analyse, des événements déclencheurs pourraient se produire d'ici un à deux ans, avant, pendant ou après les élections prévues pour l'automne 2020. Parmi les risques d'explosion potentiels, on compte l'investiture de membres de la Commission électorale indépendante (CEI), l'impression que des partisans influents sont ciblés à des fins de poursuites judiciaires, une mauvaise gestion du retour de l'ancien président Gbagbo suite au procès à la Cour pénale internationale de La Haye, et l'annonce des résultats électoraux.

Quel que soit le scénario, nous estimons que les violences ne commenceraient pas au niveau de la direction du parti, et ne seraient pas — en tout cas pas au début — cautionnées par les responsables politiques, qui ont tout intérêt à passer pour des artisans de la paix auprès des Ivoiriens et de la communauté internationale. Elles seraient plutôt déclenchées par des manifestations, qui pourraient dégénérer en émeutes, avec l'arrivée de groupes de jeunes affiliés au parti (et pouvant éventuellement se procurer des armes), de milices communales, de compagnies de sécurité privées, de groupes d'ex-combattants, et de l'armée. Partout dans le pays, des doléances, comme celles liées aux conflits fonciers, pourraient bien venir alimenter les flammes. Il pourrait suffire d'une période d'agitation politique, attisée par des propos haineux et des discours alarmistes propagés par les responsables au pouvoir, pour que les gens décident de régler leurs comptes, élargissant l'ampleur du conflit par des appels à la solidarité ethnique au sein des régions et entre elles, comme une justification à prendre les armes.

Au moment où ces lignes sont écrites, en été 2019, plusieurs facteurs demeurent incertains et limitent nos capacités à décrire en détail des scénarios d'atrocités criminelles plausibles. Il est en particulier difficile d'anticiper qui sera le plus à même de commettre des crimes et quels groupes seront ciblés, tant que les clivages majeurs dans les élections présidentielles n'apparaîtront pas plus clairement. Cette incertitude ne devrait cependant pas servir de prétexte pour minimiser les risques d'atrocités criminelles. Nous identifions trois sources potentielles de conflit, qui pourraient changer en fonction de la déclaration des candidats par les partis, de la réforme éventuelle de la CEI, et d'une annonce de l'ancien président Gbagbo clarifiant sa position et ses intentions quant aux élections.

1. Si l'ancien chef rebelle Guillaume Soro et le président Ouattara se présentent, une confrontation entre leurs partisans pourrait s'intensifier et, à terme, diviser l'armée. Parce que l'on ne sait pas exactement dans quelle mesure l'armée suivrait Soro, il est difficile de déterminer quel camp prendrait le dessus ou quel groupe de civils compterait le plus de victimes. Ce scénario catastrophe pourrait entraîner des atrocités des deux côtés.
2. La composition de la CEI avant les élections, ou le scrutin lui-même, pourrait engendrer des violences entre partisans des anciens alliés, le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) et le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP unifié). Dans ce cas, le PDCI est moins capable de commettre des violences que le RHDP unifié, faisant de ses partisans le groupe qui sera le plus probablement ciblé, surtout si celui-ci a recours à l'armée en réaction aux manifestations.
3. Enfin, si l'ancien président Gbagbo, récemment jugé pour crimes contre l'humanité à la Cour pénale internationale, décide de revenir en Côte d'Ivoire et conteste le scrutin, son retour et sa candidature éventuelle aux élections présidentielles de 2020 pourraient déclencher de nouvelles protestations et de nouvelles violences. Par exemple, il pourrait y avoir des affrontements entre les partisans de Gbagbo au sein du Front populaire ivoirien (FPI) et ceux du RHDP unifié, auxquels on peut ajouter les opposants à sa libération, notamment les sympathisants du président Ouattara et les victimes de la crise de 2010-2011. Le scénario mettant dos à dos le FPI et le RHDP unifié est également plausible si l'épouse de l'ancien président, Simone Gbagbo, se présente à sa place.

Tableau 1 : Acteurs

PERSONNES		
Nom	Fonction	Parti politique
Alassane Dramane Ouattara	Président depuis 2010, ancien économiste au Fonds monétaire international et à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.	Rassemblement des républicains (RDR), puis Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix, RHDP
Guillaume Soro	Ancien chef du mouvement rebelle Forces nouvelles, ancien Premier ministre, a récemment été président de l'Assemblée nationale.	À compter de mai 2019, officiellement, Soro n'est d'aucun parti politique, mais il prend la tête du mouvement Comité politique. Il est soutenu par plusieurs partis, notamment le Rassemblement pour la Côte d'Ivoire (RACI)
Aimé Henri Konan Bédié	Ancien président (1993-1999), actuellement à la tête de son parti.	Parti démocratique de la Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA)
Laurent Gbagbo	Ancien président (2000-2011), récemment acquitté de crimes contre l'humanité à la Cour pénale internationale, actuellement en exil en Belgique.	Front Populaire Ivoirien (FPI)
Charles Blé Goudé	Fondateur de la Coordination des jeunes patriotes (2001). Surnommé le « général de la rue » pour sa capacité à galvaniser les foules. Récemment acquitté de crimes contre l'humanité à la Cour pénale internationale.	Front Populaire Ivoirien (FPI)
Simone Ehivet Gbagbo	Ancienne Première dame, épouse de l'ancien président (2000-2011). Condamnée en 2015 à 20 ans de prison pour attentat contre l'autorité et la sécurité de l'État, mais amnistiée par le président Ouattara en 2018. Influyente dans le FPI et les cercles évangélistes.	Front Populaire Ivoirien (FPI)
Yousouf Bakayoko	Président de la Commission électorale indépendante depuis le 25 février 2010. A supervisé les élections législatives de 2011 et 2016, les municipales et régionales de 2013 et 2018, les présidentielles de 2010 et 2015, et le référendum de 2016. Ces événements ont été critiqués, à tort ou à raison, d'un point de vue technique, et ont fait de lui l'une des figures les plus controversées de la politique ivoirienne.	Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire-Rassemblement Démocratique Africain (PDCI-RDA)
Mamadou Koné	Nommé président du Conseil constitutionnel (compétent en matière d'élections présidentielles et parlementaires) le 3 février 2015 par le président Ouattara. Joue un rôle majeur dans la vie politique ivoirienne.	D'abord avec Forces nouvelles, puis rejoint le Rassemblement des républicains (RDR), devenu le RHDP unifié
Robert Guéï	Ancien chef militaire, 1999-2000	Union pour la Démocratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI)
Félix Houphouët-Boigny	Décédé, ancien président, 1960-1993	Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire-Rassemblement Démocratique Africain (PDCI-RDA)

PARTIS POLITIQUES			
<i>Sigle</i>	<i>Nom</i>	<i>Description</i>	<i>Groupe ethnique associé</i>
PDCI	Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire	Parti le plus ancien du pays, créé en 1946 par Félix Houphouët-Boigny. Son dirigeant actuel est Henri Konan Bédié, ancien président de Côte d'Ivoire (1993-1999). Il est désormais le principal parti d'opposition au RHDP unifié du président Ouattara.	Les partisans du PDCI appartiennent généralement au groupe ethnolinguistique akan, et plus particulièrement le sous-groupe des Baoulé, des régions du Sud, du centre et de l'Est.
FPI	Front Populaire Ivoirien	Établi en 1982 par l'ancien président Laurent Gbagbo. Aujourd'hui, bien qu'unifié, il se divise en deux tendances, l'une plus proche de Gbagbo et l'autre de Pascal Affi N'Guessan.	Les groupes ethniques de la région occidentale (Bété, Guéré, Krou, Wê) dominaient le FPI qui attire également des sous-groupes ethniques akan.
RDR	Rassemblement des Républicains	Fondé en 1994 par Alassane Dramane Ouattara comme une branche libérale du PDCI, il a appartenu à la coalition du RHDP de 2005 à 2018. Il est cependant dissous le 26 janvier 2019 et est désormais intégré à un nouveau parti, le RHDP unifié, ancienne coalition transformée par Ouattara en parti politique.	Les partisans du RDR sont en général issus de groupes ethniques des régions du Nord (Malinké, Sénoufo, etc.)
RHDP	Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix	Créé en 2005 en tant que parti de coalition comprenant le PDCI, le RDR et d'autres petits partis, le RHDP est au pouvoir en Côte d'Ivoire depuis la crise de 2011. Le 26 janvier 2019, il devient un parti politique à part entière, et prend le nom de RHDP unifié. Il est dominé par d'anciens partisans du RDR, le PDCI ayant refusé de joindre ses rangs.	Les partisans du RHDP sont en général issus de groupes ethniques des régions du Nord (Malinké, Sénoufo, etc.)
RACI	Rassemblement pour la Côte d'Ivoire	Parti politique créé en février 2019, partisan de Guillaume Soro, qui est pressenti comme candidat à la présidence en 2020.	Les partisans du RACI sont en général issus de groupes ethniques de régions du Nord (Sénoufo, etc.) et d'anciens membres des Forces nouvelles.

Tableau 2 : Chronologie des conflits récents

DATE	ACTIVITÉ
1960	La France accorde l'indépendance à la Côte d'Ivoire. Félix Houphouët-Boigny reste à la présidence jusqu'à sa mort en 1993.
1990	Les partis politiques sont légalisés. Le président sortant Houphouët-Boigny bat le chef de l'opposition Laurent Gbagbo lors des toutes premières élections du pays.
1993	À la mort d'Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié accède à la présidence.
1995	Le président Bédié est réélu. Cependant, les élections sont boycottées par les partis de l'opposition pour protester contre les restrictions imposées à leurs candidats.
Dec 1999	Le président Bédié est renversé lors d'un coup militaire. C'est le général Robert Gueï qui prend sa place.
Oct 2000	Le président Gueï se voit contraint de fuir suite à des manifestations de la rue exigeant son départ, après son refus de reconnaître sa défaite aux élections. Laurent Gbagbo accède à la présidence.
Sep 2002	Début de la première guerre civile. Mutinerie de soldats à Abidjan insatisfaits du processus de désarmement après le conflit d'octobre 2000 entre les partisans du chef rebelle et Nordiste Alassane Ouattara et le président Laurent Gbagbo. La rébellion prend de l'ampleur et les forces rebelles s'emparent du nord du pays.
Dec 2002	Trois mouvements rebelles, le MJP (Mouvement pour la justice et la paix), le MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) et le MPCl (Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire) fusionnent pour former les Forces nouvelles.
Jan 2003	Les Accords de Linas-Marcoussis sont signés sous les auspices de la France.
May 2003	La première Mission de maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire, la MINUCI, est autorisée par le Conseil de sécurité. Un an plus tard, en avril 2004, elle est remplacée par l'ONUCI. Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.
Mar 2004	Le premier contingent de forces de maintien de la paix des Nations Unies est déployé alors que le président Gbagbo réprime les mouvements d'opposition.
Nov 2004	Les forces aériennes ivoiriennes frappent les positions françaises. Les Français ripostent en détruisant tous leurs avions, déclenchant de violentes protestations anti-françaises. Les Nations Unies imposent un embargo sur les armes.
Apr 2005	Des négociations de paix en Afrique du Sud aboutissent à la cessation « immédiate et définitive » des hostilités.
Jun 2005	Des massacres perpétrés par les forces de Ouattara ont lieu dans la ville de Duékoué, à l'ouest du pays, faisant entre 100 et 800 morts parmi les civils.
Mar 2007	Fin de la première guerre civile. Le gouvernement de Gbagbo et les rebelles des Forces nouvelles de Soro signent un accord de paix et s'accordent à partager le pouvoir. Le chef des Forces nouvelles Guillaume Soro est nommé Premier ministre.
May 2009	Les rebelles remettent 10 zones du nord à l'administration civile.
Oct 2009	Juan Mendez, Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide, avertit qu'il faut agir pour prévenir un génocide en Côte d'Ivoire et attire notamment l'attention sur les propos haineux.
Nov 2010	Début de la seconde guerre civile, qualifiée de « crise », à l'issue du second tour des élections entre le leader de l'opposition Ouattara et le président sortant Gbagbo.
Dec 2010	La Commission électorale indépendante déclare Ouattara vainqueur au second tour des élections présidentielles. Gbagbo refuse d'accepter les résultats et le différend cède la place aux violences.
Dec 2010	L'ambassadeur de Côte d'Ivoire à l'ONU prévient que le pays est « au bord du génocide », tandis que l'ONU accuse les médias ivoiriens d'inciter à la haine contre l'organisation et ses Casques bleus.
Apr 2011	Fin de la seconde guerre civile. Les forces de Ouattara, avec l'aide de la France dans le cadre de la Résolution 1975 du Conseil de sécurité des Nations Unies, capturent Gbagbo et le livrent à la Cour pénale internationale à La Haye. Il est accusé de crimes contre l'humanité pour violences contre des civils après les élections de 2010.
Sep 2011	La Commission « dialogue, vérité et réconciliation » est lancée.
Jan-May 2017	Une série de mutineries de l'armée éclate dans plusieurs villes après des différends sur les salaires, les primes et les conditions de travail.
Jun 2017	La mission de maintien de la paix de l'ONU, l'ONUCI, prend officiellement fin.
Oct 2018	Six civils sont tués dans des manifestations contre les élections municipales.
Jan 2019	La Cour pénale internationale acquitte Gbagbo et Charles Blé Goudé (chef du mouvement des Jeunes patriotes partisan du FPI, connu sous le nom de « général de la rue » pour son rôle dans l'organisation de manifestations publiques souvent violentes) de crimes contre l'humanité dans les émeutes de 2010-2011.

INTRODUCTION

Ces vingt dernières années, la Côte d'Ivoire a connu deux guerres civiles, avec à chaque fois des violences intentionnelles contre des civils, et à des périodes de contestation politique. Alors que les élections présidentielles de 2020 approchent en Côte d'Ivoire, le pays se trouve à un carrefour : soit il continue à vivre une époque de paix relative qui dure depuis la crise de 2010-2011, soit il revient au type de violence électorale définie par l'ethnicité qui a terni son passé. Bien que des atrocités criminelles¹ n'aient pas encore eu lieu en Côte d'Ivoire, des signes avant-coureurs sont visibles. Le gouvernement ivoirien et les partenaires internationaux doivent accorder une attention immédiate à la situation et agir en amont afin d'atténuer les risques, prévenir les exactions, et contribuer à sauver des vies.

De 2002 à 2006, la Côte d'Ivoire a connu sa première guerre civile, opposant le nord et le sud du pays (chaque région historiquement favorisée par des partis politiques différents) sur des questions

Schéma 1 : Carte de Côte d'Ivoire



d'ethnicité et de définition de ce qu'est un Ivoirien. Cette guerre s'est accompagnée de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Les politiciens ont recouru à l'idéologie hyper-nationaliste de l'« ivoirité » — conçue pour exclure les Nordistes du pouvoir — afin de provoquer un conflit interethnique et d'exploiter les revendications ethniques et économiques pour recueillir un soutien politique. Au lieu de consolider le processus de paix, les élections de 2010 ont alors engendré un redoublement de violence, avec des manifestations contre les résultats annoncés.

La seconde guerre civile, surnommée « la crise », illustre le lien entre politique, ethnicité et région d'origine en Côte d'Ivoire. Les partisans politiques ont compris la nature de « jeu à somme nulle » de la compétition électorale et, avec le soutien de leur leadership, ont eu recours à la violence pour s'arroger les avantages du pouvoir politique au sein de leur groupe ethnopolitique. Le pays ne s'est pas encore relevé de ces guerres et ces atrocités criminelles. La paix est encore fragile. La haine et de forts clivages ethniques et politiques caractérisent toujours le contexte social ivoirien.

Alors que les élections approchent, les présidentielles les plus contestées depuis la crise de 2010-2011,² l'idéologie d'exclusion risque de resurgir, et le fait que la politique ivoirienne soit en substance un jeu à somme nulle laisse à penser que pour les politiciens et leurs partisans, les élections de 2020 seront du « tout ou rien ». Nombre de facteurs de risques présents avant le précédent conflit persistent, auxquels viennent s'ajouter d'autres facteurs déclencheurs qui sont apparus depuis 2010-2011. Ce rapport évalue ceux qui expliquent ces risques d'un retour des crimes contre l'humanité, puis décrit les scénarios plausibles qui entraîneraient des atrocités criminelles dans les prochains 12 à 18 mois, et propose des options politiques pour atténuer les risques.

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport est le quatrième d'une série d'études³ sur des pays présentant un risque relativement élevé d'atrocités criminelles, et qui manquent de politiques publiques suffisantes pour se prémunir contre ces risques. Comme les autres rapports, il vise à observer de plus près les contextes propres à chaque pays et à contribuer à l'apport d'actions préventives.

Le Projet d'alerte précoce du Centre Simon-Skjoldt pour la prévention des génocides s'efforce de fournir aux gouvernements, à la société civile, aux partenaires de développement et aux communautés vulnérables des avertissements préalables et fiables sur des possibilités d'atrocités criminelles. Le projet vise à mettre en exergue des situations où les atrocités de masse — « violence systématique, à grande échelle contre les populations civiles »⁴ — ne se sont pas encore produites, mais où des signes avant-coureurs sont visibles. Nous avons choisi la Côte d'Ivoire parce qu'elle se classe constamment dans les pays à risque élevé dans notre Évaluation statistique des risques (SRA, *Statistical Risk Analysis*)⁵, et ceux-ci semblent être en augmentation. Dans notre analyse la plus récente, le pays se trouvait en 11^e position, soit une chute par rapport aux années précédentes, où il était en 27^e et 24^e position⁶. Nous estimons également à 9,4 %, soit environ 1 chance sur 11, le risque de nouveaux meurtres de masse dans le pays en 2018 ou 2019⁷. Ce classement contraste avec une période de relative stabilité et de croissance économique commencée en 2011⁸, et avec le départ de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies, en juin 2017.

Encadré 1 : Côte d'Ivoire faits essentiels

Population

- La Côte d'Ivoire se situe en Afrique de l'Ouest et partage ses frontières avec le Ghana, le Liberia, la Guinée, le Mali et le Burkina Faso. La superficie du pays est de 322 463 km¹ (soit à peu près la taille du Nouveau-Mexique). Sa population totale est d'environ 26,3 millions d'habitants, dont 4,9 à Abidjan, la plus grande ville. En 2018, 50,8 % de la population vivaient dans des zones urbaines².
- L'âge médian est de 19,9 ans, et environ 60 % de la population a moins de 25 ans, faisant de la Côte d'Ivoire l'un des pays les plus jeunes du monde³.
- Le français est la langue officielle, et plus de 80 langues sont parlées à travers le pays⁴.
- Les groupes ethniques les plus importants sont les Akan (28,8 %), les Gur (16,1 %), les Mandé du Nord (14,5 %), les Krou (8,5 %), les Mandé du Sud (6,9 %) et les non-Ivoiriens (42,3 %)⁵.
- Les musulmans constituent 42,9 % de la population, suivis des catholiques (17,2 %) et des évangéliques (11,8 %). D'autres religions totalisent 9 % de la population, et 19,1 % ne sont pas pratiquants. La majorité des travailleurs étrangers sont musulmans (72,7 %)⁶.

Économie

- La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur du monde de fèves de cacao, et se positionne également parmi les premiers producteurs de café et d'huile de palme.
- Depuis 2013, le taux de croissance du pays est l'un des plus élevés au monde, avec un PIB en hausse de 7,5 % sur la seule année de 2018⁷. Cependant, le pourcentage de population sous le seuil de pauvreté a été estimé à 46 % en 2015, et en 2018, la Côte d'Ivoire se plaçait à la 170^e position sur 189, selon l'Indice de développement humain des Nations Unies⁸.
- Les inégalités horizontales socioéconomiques entre les groupes socioprofessionnels⁹ ont suscité une série de conflits qui ont débouché sur plusieurs grèves de syndicats, paralysant le service public en 2017.

Histoire

- La Côte d'Ivoire a obtenu l'indépendance en 1960. Au cours de la colonisation française, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont été unifiés sous le nom de Haute-Volta (d'abord partie de l'Union française puis comme colonie autonome) jusqu'en 1947.
- La Côte d'Ivoire a connu une guerre civile de 2002 à 2006 et une recrudescence de violence, surnommée « la crise », en 2010-2011.

L'histoire récente du pays a été forgée par une manipulation de l'ethnicité et des conceptions de l'identité « ivoirienne » définies par les acteurs politiques, contribuant à des conflits sur le régime foncier et des atrocités criminelles, notamment des crimes contre l'humanité, au cours des deux guerres civiles.

¹ Central Intelligence Agency (CIA), *The World Factbook : Côte d'Ivoire* (Langley, VA : CIA), <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/iv.html>.

² CIA, *The World Factbook : Côte d'Ivoire*

³ CIA, *The World Factbook : Côte d'Ivoire*

⁴ David M. Eberhard, Gary F. Simons, et Charles D. Fennig, éd., *Ethnologue : Languages of the World*, 22^e éd. (Dallas, Texas : SIL International, 2019), <http://www.ethnologue.com>.

⁵ CIA, *The World Factbook : Côte d'Ivoire*

⁶ CIA, *The World Factbook : Côte d'Ivoire*

⁷ Banque mondiale, « Economic Outlook in Côte d'Ivoire : Robust Growth but Threatened by the Effects of Climate Change », communiqué de presse, 12 juillet 2018, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/07/12/economic-outlook-for-cote-divoire-robust-growth-under-the-looming-threat-of-climate-change-impacts>.

⁸ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Côte d'Ivoire : Human Development Indicators », Human Development Reports, PNUD, <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/CI> (en anglais).

⁹ Par exemple, les enseignants des écoles publiques sont moins payés que d'autres fonctionnaires de la police, l'armée ou la douane.

Nous en concluons qu'une enquête plus approfondie aiderait à comprendre la nature des risques et à concentrer l'attention internationale sur des violences potentielles en Côte d'Ivoire⁹.

Les informations de ce rapport sont basées sur des recherches sur le terrain en Côte d'Ivoire (voir l'annexe pour les détails), des consultations auprès d'experts et sur de la documentation. Le cadre conceptuel du rapport et les questions de recherche sont tirés du cadre sur la prévention d'atrocités conçu par le gouvernement américain¹⁰. Nous commencerons par détailler les facteurs de risque structurel, c'est-à-dire les caractéristiques qui changent lentement, mais qui créent le contexte dans lequel le conflit et des atrocités criminelles pourraient se produire. Ensuite, nous examinerons les facteurs déclencheurs qui augmentent les risques de violence systématique contre des populations civiles. D'après cette analyse, nous décrirons des scénarios possibles d'atrocités criminelles qui, selon nous, pourraient, de manière *plausible*, se dérouler dans les deux prochaines années.

FACTEURS DE RISQUE STRUCTUREL

Ici, nous mettons en valeur quatre caractéristiques, présentées par ordre d'importance, à la racine des risques possibles d'atrocités criminelles en Côte d'Ivoire : (1) l'histoire récente de guerre et de crimes de masse, (2) le rôle de l'ethnicité en politique, (3) les conflits liés à la propriété foncière et (4) les inégalités socioéconomiques¹¹. En soi, chacun de ces facteurs ne provoque pas d'atrocités, mais contribue à des conditions de risque sous-jacentes¹². S'ils sont présents dans de nombreux pays et ne changent pas sur le court terme, ce qui semble se profiler, ils n'en sont pas moins des aspects importants d'un contexte qui engendre des conflits spécifiques et de possibles atrocités criminelles en Côte d'Ivoire.

HISTOIRE RÉCENTE DE LA GUERRE ET DES ATROCITÉS

Les chercheurs s'accordent à dire que les pays qui ont connu des atrocités dans le passé courent un plus grand risque qu'il en advienne d'autres. La Côte d'Ivoire a connu deux guerres civiles ces vingt dernières années, avec à chaque fois des violences délibérées contre des civils et commises pour des raisons d'appartenance ethnique. Ces conflits, tous deux déclenchés par les élections, illustrent la

Table 3. Projet d'alerte précoce, résultats de l'Évaluation statistique des risques, SRA

Rang (sur 163 pays)	
2017–18	27 (4.3%)
2018–19	11 (9.4%)
Facteurs de risques clés	
Les facteurs suivants sont ceux qui influent le plus sur le modèle d'estimation des risques de la Côte d'Ivoire, comparé à un pays dans la moyenne. Ces variables ne sont pas nécessairement causales – elles indiquent le risque des meurtres de masse mais ne provoquent pas des meurtres de masse.	
<ul style="list-style-type: none"> • Tout meurtre de masse (depuis 1945) : A connu des meurtres de masse depuis 1945, en 2010–11 • Mortalité infantile élevé : 55.8 meurtres/1,000 naissances vivantes • Fractionnement ethnique élevé • Tous les hommes ne sont pas libres de leurs mouvements • Type de régime : Anocratie (mélange de caractéristiques autocratiques et démocratiques)¹ 	
<small>¹ Voir « Methodology: Risk Factor Sources, » Early Warning Project, https://earlywarningproject.ushmm.org/methodology-risk-factors (en anglais).</small>	

nature de « jeu à somme nulle » de la concurrence électorale en Côte d'Ivoire et montrent comment les élites exploitent les griefs interethniques pour engendrer un soutien politique, rendant alors parfois possibles des atrocités criminelles¹³.

Première guerre civile, 2002-2006

Le premier conflit a été « caractérisé par des combats directs entre les parties belligérantes, limités mais sérieux et, parfois par des abus systématiques à l'endroit des civils », perpétrés des deux côtés¹⁴. Ceci signifie notamment que des civils sont pris pour cible sur la base de leur identité ethnique, religieuse et politique. Avant la guerre, Robert Gueï avait détrôné le président Henri Konan Bédié lors d'un coup d'État, le 24 décembre 1999, annonçant une période de violence contre des civils qui a duré un an, accompagnée d'une gouvernance répressive et d'abus systématiques¹⁵. En 2000, c'est Laurent Gbagbo qui a remporté les élections contre Gueï. Son adversaire principal, Alassane Ouattara, n'avait pas le droit de se présenter à cause d'allégations selon lesquelles il n'était pas un « vrai Ivoirien », étant du Nord et de parents soi-disant nés au Burkina Faso. L'annonce des résultats, perçus par beaucoup comme illégitimes en raison de l'exclusion de Ouattara, dans le contexte de grande instabilité sociopolitique, a accéléré le déclenchement d'un conflit plus important.

En septembre 2002, des soldats du Nord, rejoints ensuite par les chasseurs traditionnels « dozos »¹⁶ et d'autres recrues, se sont rebellés pour évincer Gbagbo et, de leur avis, « corriger » d'anciennes injustices, « comme le sentiment largement répandu chez nombre d'Ivoiriens du nord du pays qu'ils étaient constamment exclus politiquement et victimes de discriminations systématiques ces dix dernières années. »¹⁷ Les forces armées nationales ont réagi en lançant une opération dans les quartiers modestes autour d'Abidjan, où leurs tactiques — incendies, arrestations et détentions arbitraires, disparitions, viols et exécutions sommaires — ont causé le déplacement d'environ 12 000 personnes, la plupart des immigrants¹⁸. À la fin de septembre, le mouvement rebelle, le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), a pris le contrôle de presque toute la région Nord (la moitié du pays). Alors qu'il progressait, des agressions auraient eu lieu, comme la mort suspecte de sympathisants du gouvernement, des gens ciblés en raison de leur ethnicité, et l'utilisation d'escadrons de la mort composés de combattants rebelles et de groupes civils d'autodéfense.

À la fin de 2002, le MPCI a fusionné avec deux autres groupes rebelles pour former les Forces nouvelles¹⁹. Peu après, en janvier 2003, un nouveau cessez-le-feu et des accords de paix, les Accords de Linas-Marcoussis, ont été conclus en France, qui comprenaient des dispositions relatives aux élections, au désarmement et la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale. Le 4 mars 2007, les parties ont signé un accord de paix final à Ouagadougou, au Burkina Faso, maintenant la présidence de Gbagbo et nommant comme Premier ministre le chef des Forces nouvelles, Guillaume Soro.

Tout au long du conflit, les deux camps ont ciblé des civils en raison de leur identité ethnique, religieuse et politique, et après la guerre, il n'a pas été question de désigner des responsables des crimes. Devant cette impunité, et en l'absence de forces de sécurité nationales impartiales et fiables, des groupes d'autodéfense civils ont émergé, seuls capables d'apporter une certaine sécurité, particulièrement dans les régions de l'Ouest, où régnait une anarchie relative.

Encadré 2 : La Commission électorale indépendante et le déroulement du scrutin de 2010

Lors des cycles électoraux précédents, la Commission électorale indépendante (CEI), qui est politiquement polarisée, a produit des résultats contestés, dus, au moins en partie, à des problèmes relatifs aux opérations électorales, ce qui a fini par engendrer la crise de 2010-2011.

Lors du premier tour des élections présidentielles, le 31 octobre 2010, les opérations électorales ont été mal administrées en raison de « la formation très tardivement et superficiellement dispensée aux membres des bureaux de vote [...] généralement moins de 48 heures avant l'ouverture du scrutin »¹. Toutefois, selon les observateurs nationaux, internationaux et les organisations ivoiriennes de la société civile, le fait que les assesseurs n'aient pas vérifié les traces d'encre sur les mains des votants, outre d'autres irrégularités, n'a pas porté atteinte à l'intégrité du scrutin². Qui plus est, après le premier tour, un seul candidat présidentiel sur 14 — Henri Konan Bédié — a fait appel, plainte qui a été rejetée par le Conseil constitutionnel, ce qui laisse à penser que le conflit portait plutôt sur le mécontentement de Bédié face aux résultats que sur le processus lui-même.

La CEI a semblé moins bien gérer le scrutin et les opérations électorales du second tour des élections, le 28 novembre 2010. Bien que le personnel électoral ait reçu une meilleure formation entre les deux tours, plusieurs irrégularités se sont produites au second tour, notamment l'intimidation des électeurs, la violation du secret des urnes et des urnes mal scellées³. Fait plus important, la CEI — qui comme son nom l'indique, est supposée être indépendante — est devenue politiquement polarisée, des représentants des deux candidats au sein de la commission refusant d'accepter le résultat des élections. Pour finir, le président de la CEI a déclaré Ouattara vainqueur. Le Conseil constitutionnel⁴ a annulé sa décision, déclarant le président sortant Gbagbo vainqueur, sur la base de cinq plaintes déposées par ce dernier qui cherchait à faire annuler les élections dans huit départements⁵ en raison d'irrégularités criantes⁶. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y. J. Choi, a confirmé et certifié la victoire de Ouattara déclarée par la CEI⁷, et ce conflit de légitimité entre la CEI et le Conseil constitutionnel à propos du résultat des élections a déclenché la crise. Lorsque Gbagbo a refusé de quitter le pouvoir, ses actes ont été condamnés par l'ONU, l'Union africaine et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et, « au lieu de recompter les voix, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) favorables à Ouattara ont décidé d'écarter Gbagbo du pouvoir par la force. L'opération a été activement soutenue par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et par les forces armées françaises (Opération Licorne) sur la base de la Résolution 1975 du Conseil de sécurité des Nations Unies. »⁸

¹ The Carter Center, « Mission Internationale d'Observation Électorale en Côte d'Ivoire. Rapport Final : Élection Présidentielle 2010 et Élections Législatives 2011 », Carter Center, Atlanta, GA, 2011, p. 54, https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace_publications/election_reports/cote-divoire-2010-2011-elections-final-rpt-fr.pdf.

² La plupart des irrégularités se sont produites dans les régions du Nord favorable à Ouattara. Par conséquent, les partisans de l'ex-président Gbagbo ont considéré que ces irrégularités avaient porté atteinte à l'intégrité du processus électoral, tandis que les partisans de Ouattara et la plupart des observateurs internationaux ont dit le contraire. Encore de nos jours, les élections de 2010 font l'objet d'un débat houleux.

³ Convention de la Société Civile Ivoirienne. (2011). Mission d'observation électorale en Côte d'Ivoire. Élection présidentielle 2010 [Communiqué de presse], <http://news.abidjan.net/h/392993.html>.

⁴ « Le Conseil constitutionnel est une institution établie en vertu de la loi ivoirienne N° 94-438 du 16 août 1994. Elle a pour mission de veiller à ce que les principales élections et référendums se déroulent régulièrement et sans incident... Dans l'idéal, la CEI annonce les résultats préliminaires et le Conseil constitutionnel les valide, ainsi, au cas où la CEI est dans l'incapacité de les annoncer dans les trois jours, le Conseil constitutionnel doit se substituer à elle pour la validation finale des résultats préliminaires. » Doudou Sidibé, « Peace Processes in Côte d'Ivoire: Democracy and Challenges of Consolidating Peace after the Post-Electoral Crisis », Document de conférence Accord (1), 21 mars 2013, 8, <https://www.accord.org.za/publication/peace-processes-cote-divoire/> (en anglais)

⁵ Les opérations électorales incriminées concernent les régions : Beoumi, Bouaké, Boundiali, Dabakala, Ferkessedougou, Katiola, Korhogo et Sakassou.

⁶ Pour de plus amples informations sur ce conflit relatif aux résultats des élections, lire « Mission Internationale d'Observation Électorale en Côte d'Ivoire. Rapport Final » p. 64-66 du Carter Center.

⁷ En vertu de la Résolution 1765 du Conseil de sécurité des Nations Unies (2007), le Représentant spécial du Secrétaire général Choi a été mandaté pour attester que toutes les étapes du processus électoral offraient toutes les garanties nécessaires pour la tenue d'élections présidentielles ouvertes, libres, équitables et transparentes, conformément aux normes internationales.

⁸ Voir article 1 du UNSCR 1975: « Exhorte toutes les parties et tous acteurs ivoiriens à respecter la volonté du peuple et l'élection d'Alassane Dramane Ouattara à la présidence de la Côte d'Ivoire, qu'ont reconnue la CEDEAO, l'Union africaine et le reste de la communauté internationale, se déclare profondément préoccupé par la récente escalade de violence et exige qu'il soit immédiatement mis fin à la violence à l'encontre des civils, dont les femmes, les enfants et les personnes déplacées ; Cette résolution est adoptée en vertu du Chapitre VII, qui autorise l'usage de la force. » Sidibé, « Peace Processes in Côte d'Ivoire: Democracy and Challenges », 8.



En bordure de route dans une ville de l'ouest de la Côte d'Ivoire. *USHMM/Mollie Zapata*

Seconde guerre civile (« la crise ») : 2010-2011

La seconde guerre civile, une crise post-électorale née de différends à propos du vainqueur légitime des élections de 2010, voit réapparaître les atrocités criminelles. Elle met en jeu des forces armées traditionnelles, nationales et rebelles, ainsi que des groupes armés informels, comme des unités d'autodéfense, des milices communales et des groupes de jeunes²⁰. La façon dont ce conflit a commencé et s'est intensifié illustre le lien entre politique, ethnicité et région d'origine en Côte d'Ivoire, et montre comment la concurrence politique suffit à motiver des violences à grande échelle ciblées sur certains groupes dans les moments de confrontation.

La crise a commencé à l'époque des élections de 2010, quand une commission électorale a déclaré Ouattara vainqueur, mais le président sortant Gbagbo a refusé de se retirer. Un tribunal ivoirien a alors proclamé la victoire de ce dernier, bien que la communauté internationale ait reconnu la victoire de Ouattara. Des forces de sécurité nationales d'élite et des milices pro-Gbagbo (issues notamment des Jeunes patriotes, dont le leader a ensuite été poursuivi aux côtés de Gbagbo par la Cour pénale internationale) ont alors lancé une campagne de violence ciblée contre les partisans supposés de Ouattara, « les battant à mort avec des briques, les exécutant à bout portant, ou les brûlant vifs »²¹.

À l'ouest, les milices proches de Gbagbo et les mercenaires libériens ciblaient systématiquement les civils en fonction de leur ethnicité, tuaient ceux qui n'appartenaient pas au groupe des Guéré et violaient les femmes. Par exemple, le 25 mars 2002, une centaine de civils ont été massacrés à l'extrême ouest du pays. Les milices ont identifié et ciblé les Ivoiriens du Nord et les immigrants, et ont exécuté hommes, femmes et enfants. D'après un témoin, « *ils sont venus en nous accusant d'être des rebelles et nous ont dit : si vous êtes dioulas [nord de la Côte d'Ivoire], fuyez si vous le pouvez, si vous êtes guérés [natifs de la région et surtout partisans de Laurent Gbagbo], restez, nous ne sommes pas venus pour vous. Mais si vous êtes maliens ou mossis [un groupe ethnique du Burkina Faso], nous allons vous tuer. Et puis ils ont commencé à tuer.* »²² Les forces pro-Ouattara, Forces nouvelles et autres groupes armés compris, ont réagi en lançant une campagne pour reprendre le pays, avec d'horribles exactions en représailles dans les zones guéré, « notamment des exécutions à bout portant, des actes de mutilation et des immolations. »²³ À Duékoué, une ville à l'ouest et bastion des partisans de Gbagbo, des militants pro-Ouattara ont mené des massacres de civils en mars 2011, qui pourraient compter jusqu'à 800 morts. Des attaques semblables, quoique sur une plus petite échelle, ont également eu lieu à Abidjan, qui a été prise par les forces de Ouattara en avril. Celles-ci soutenaient l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (l'ONUCI), dont la mission était d'engager « tous les moyens nécessaires » pour « protéger des civils menacés de violences physiques imminentes [...] y compris pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population civile »²⁴. À la mi-mai, les combats ont enfin cessé, et les derniers résistants pro-Gbagbo étaient vaincus²⁵.

LE RÔLE DE L'ETHNICITÉ EN POLITIQUE : DE L'IVOIRITÉ AU RATTRAPAGE

Traditionnellement, les chefs politiques ivoiriens ont exploité l'ethnicité et tiré parti des revendications interethniques pour recueillir un soutien politique, et l'ethnicité est aujourd'hui la principale caractéristique des Ivoiriens. Ils considèrent que le contrôle du pouvoir est crucial pour garantir les avantages de leur propre groupe. Cette tendance augmente les probabilités que les groupes interprètent les disputes politiques comme des menaces émanant d'un groupe ethnique contre un autre, comme l'attestent les violences qui ont éclaté lors de la guerre civile et de la crise de 2010-2011²⁶.

Avec la naissance d'un système multipartite dans les années 1990²⁷, les trois principaux partis politiques — le Front populaire ivoirien (FPI) de Gbagbo, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) d'Houphouët-Boigny puis de Bédié, et le Rassemblement des républicains (RDR) de Ouattara — se sont mis à recruter des partisans attachés au parti dont le chef est de leur groupe ethnique, de leur région et de leur religion (voir Tableau 1 : acteurs pour une liste des groupes ethniques qui tendent à soutenir chaque parti). Bien que les partis politiques ne soient pas homogènes (la Côte d'Ivoire compte plus de 60 ethnies), chacun est en général dominé par un groupe spécifique. Malgré le fait que, pendant 30 ans, le président Houphouët-Boigny se soit publiquement efforcé d'éliminer toute association ethnique et de contenir l'influence de l'ethnicité en Côte d'Ivoire²⁸, il s'est appuyé paradoxalement sur un clientélisme ethnique pour établir et consolider son pouvoir présidentiel. Il a pu construire un réseau national d'élite qui agissait comme autant de représentants de leurs propres groupes ethniques, créant un système — qui existe encore aujourd'hui — dans lequel les gens dépendent de leur chef ethnique pour accéder à des avantages politiques et économiques²⁹.

L'avènement d'une politique multipartite à sa mort a déchiré le fragile équilibre entre (1) les élites baoulé dans le sud (au sein d'un plus grand groupe akan qui comprend la majorité des Ivoiriens), dont

l'ethnicité est la même que celle des responsables du PDCI (Houphouët-Boigny et Bédié) et qui se sont habituées à un système truqué qui les avantage, et (2) les élites d'autres ethnies.

L'ethnicité est devenue un sujet de plus en plus politisé et controversé sous le successeur d'Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié. Celui-ci a tiré un trait sur l'attachement de son prédécesseur à un équilibre ethnique, et a opté pour l'institutionnalisation de l'idéologie d'exclusion de l'ivoirité, pérennisant les divisions ethniques dans tous les aspects du gouvernement, notamment en fragilisant l'indépendance du pouvoir judiciaire. L'« ivoirité » distingue les soi-disant « vrais Ivoiriens » des étrangers ou des Ivoiriens d'origine étrangère (c'est-à-dire les habitants du nord de la Côte d'Ivoire qui ont des liens ethniques avec les Burkinabés, les Maliens, etc.), et vise à empêcher que ces derniers ne privent les premiers de leurs privilèges³⁰. Cette idéologie a donc été utilisée pour justifier l'exclusion de Ouattara (dont on disait que le père était né au Burkina Faso) de la présidence aux élections de 1995 et 2000. Si le gouvernement du président Ouattara a pris des mesures pour minimiser l'influence de l'ivoirité³¹, et que celle-ci n'est plus débattue en public, il n'en reste pas moins qu'elle a été un facteur déterminant dans la guerre civile et pourrait resurgir alors que 2020 approche et que la concurrence politique va commencer à s'exprimer³².

Encadré 3 : Le Nord contre le Sud : une longue histoire d'exclusion en Côte d'Ivoire

Des politiques économiques et migratoires mises en place tout au long de la présidence de Félix Houphouët-Boigny, qui a dirigé le pays depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960 jusqu'à sa mort en 1993, ont apporté une certaine prospérité économique, mais aussi des tensions. Houphouët-Boigny préconisait une politique d'immigration pour attirer des travailleurs des pays voisins et développer l'économie de la Côte d'Ivoire qui reposait sur l'agriculture. Cependant, si elle a été bénéfique, cette politique n'a pas amélioré les relations entre les groupes. Quand le pays est tombé dans une crise économique en raison de la chute du prix des matières premières et de programmes d'ajustements structurels imposés par la communauté internationale dans les années 1990, la rivalité économique entre ces groupes s'est faite plus visible.

Un fort taux de chômage a obligé les habitants des villes à retourner dans les villages pour chercher du travail sur des plantations, où ils ont vu que les étrangers et les Nordistes avaient pris les terres que les Ivoiriens du Sud et de l'Ouest considéraient comme les leurs. Les Ivoiriens du Nord ont des liens religieux, linguistiques et ethniques avec le Burkina Faso, le Mali et d'autres pays. Lorsque des différends entre groupes surviennent, ils sont souvent vus comme des étrangers. Les étrangers et les Ivoiriens du Nord sont considérés comme des imposteurs bénéficiant de privilèges injustes, surtout par les Ivoiriens du Sud. Cette impression faisait déjà partie des causes de la première guerre civile, et était dominante quand Gbagbo a pris le pouvoir en 2000. Avec ses fidèles, il a saisi l'occasion de « reprendre le pays » aux « étrangers », favorisant les groupes ethniques de ses partisans, notamment les Bété, les Guéré et les Krou des régions occidentales. Fait révélateur, cette attitude a par la suite influencé Ouattara et ses sympathisants, qui qualifient leur passage au pouvoir (2010 à aujourd'hui) de « Rattrapage », soit le moment de récolter les fruits du contrôle de l'État et d'en faire profiter leurs groupes ethniques.

Aujourd'hui, une nouvelle idéologie vient davantage diviser la société ivoirienne, vec d'un côté les populations originaires du Nord, et celles originaires du Sud. Sous la présidence d'Alassane Ouattara (2011-), qui vient du Nord, la politique ethnique s'exprime par le concept du « rattrapage ». L'objectif est de faire des ressortissants du Nord « les détenteurs exclusifs et absolus de la direction du pays »³³, qu'ils considèrent comme un dû après des années de ce qui est perçu comme une exclusion à cause de l'idéologie de l'ivoirité. Avec le rattrapage, les habitants du Nord occupent maintenant de nombreux postes de pouvoir dans la fonction publique³⁴, une source de désaccord pour les élites d'autres régions puisqu'il leur est difficile d'accéder à des emplois haut placés. Tout comme l'ivoirité, le rattrapage a le potentiel d'exacerber les tensions entre les groupes, même si jusqu'à présent, il n'a pas été institutionnalisé juridiquement en Côte d'Ivoire, comme l'avait été l'ivoirité.

LES RIVALITÉS FONCIÈRES

Les désaccords sur la propriété foncière sont de loin la cause principale de conflit en Côte d'Ivoire. Ils comprennent les violences intercommunautaires, les déplacements de population et la destruction de biens³⁵, surtout dans les zones rurales et agricoles³⁶. En période de concurrence politique nationale, ces tensions intercommunautaires et interethniques peuvent être exploitées par les politiciens et les médias pour irriter les partisans³⁷, et donc accroître le risque que des conflits à échelle très locale soient généralement perçus comme une menace pour un groupe ethnique ou religieux plus vaste. Cette citation d'un jeune homme de la communauté wê, à l'ouest du pays, illustre bien le lien entre ethnicité et accès à la terre :

*Cette terre et ses forêts sont celles de nos aïeux, celle du peuple wê [...] Depuis des décennies, et par vagues, les Baoulé [autre importante communauté ivoirienne] et les Burkinabés s'installent illégalement dans la forêt classée du Goin-Débé pour y cultiver du cacao et l'État ne fait rien. Alors que nous, nous respectons la loi et avons, depuis longtemps, déserté les forêts classées. Il y a quelques mois, nous nous sommes donc organisés pour aller récupérer nos terres. Nous aussi nous voulons travailler notre terre, profiter de ses fruits*³⁸.

Il existe, en gros, trois types de conflits fonciers en Côte d'Ivoire, qui se produisent dans toutes les régions et s'expriment de diverses manières. Premièrement, les conflits fonciers naissent entre Ivoiriens originaires de régions différentes³⁹, surtout entre ceux qui sont nés dans la région où les terres sont l'objet du conflit (les autochtones) et ceux qui ont émigré d'autres régions du pays (les allochtones). Comme il existe un fort parallèle entre région et ethnicité, les conflits entre Ivoiriens de régions différentes sont de fait des conflits ethniques⁴⁰. Deuxièmement, les conflits fonciers entre Ivoiriens et étrangers ont été exploités par les politiciens par le biais de l'idéologie de l'ivoirité. Bien que celle-ci ne fasse plus partie du discours public, les tensions sont omniprésentes⁴¹. Une personne interviewée à Bondoukou, une ville de l'est, remarque :

*Les forces de sécurités sont lentes à intervenir quand des affrontements ont lieu contre des étrangers. En conséquence, ceux-ci créent secrètement leurs propres groupes de défense pour empêcher qu'on les attaque [...] le fait que chaque communauté ait la capacité de s'armer soulève la possibilité d'hostilités à grande échelle.*⁴²

Troisièmement, il existe des conflits liés à la terre entre agriculteurs et éleveurs dans une même région. Par exemple, à Bouna, les agriculteurs (de la communauté lobi) s'en sont pris délibérément aux éleveurs (communauté fulani) en mars 2016, causant 30 morts, des Fulani pour la plupart⁴³.

INÉGALITÉS SOCIOÉCONOMIQUES ET DISPARITÉS RÉGIONALES

Les inégalités socioéconomiques entre les groupes ethniques historiquement défavorisés du Nord et les plus privilégiés des régions du centre et du Sud s'ajoutent aux risques d'une violence ciblée en Côte d'Ivoire. Par exemple, les grandes institutions nationales comme les écoles, les universités, les hôpitaux et les industries se situent essentiellement dans le sud. Les politiciens peuvent utiliser ces « inégalités horizontales » pour alimenter les revendications de groupes et ainsi mobiliser les sympathisants⁴⁴. Les populations du Nord, particulièrement les Dioula et les Malinké, sont considérées comme étant favorisées économiquement par le régime du président Ouattara (voir l'idéologie du « rattrapage »), alors que celles du Sud, principalement les Baoulé et les autres groupes ethniques akan, sont supposées être soutenues par les gouvernements précédents, ceux de Houphouët-Boigny, Bédié et Gbagbo. Cette situation contribue au sentiment d'amertume mutuel entre les deux régions du pays.

ATROCITÉS CRIMINELLES : FACTEURS DÉCLENCHEURS

Dans des situations où de nombreux facteurs de risques structurels sont présents, la probabilité d'atrocités criminelles augmente lorsque la rivalité politique est perçue comme un jeu à somme nulle (le « tout ou rien ») et même comme une question « existentielle », et que les élites peuvent relativement facilement mobiliser des groupes armés en vue d'attaquer des populations civiles. Nous avons identifié cinq facteurs précis qui ont émergé depuis la crise de 2010-2011 et qui sont le signe d'une course politique de plus en plus serrée et d'une mobilisation facilement tournée vers la violence : (1) la rupture d'anciennes alliances politiques, (2) les divisions au sein des forces armées, (3) la perception par les partis d'opposition que le parti au pouvoir abuse de son autorité, (4) un accès répandu aux armes, et (5) des propos dangereux prononcés dans les discours politiques et publics.

Bien que les facteurs structurels évoluent lentement et se produisent dans de nombreux pays, ces facteurs déclencheurs sont spécifiques à la Côte d'Ivoire, récents, et représentent des précurseurs plus immédiats d'éventuelles atrocités criminelles. Un événement déclencheur concrétise les tensions et les émotions déjà présentes dans un cadre particulier et les canalise ensuite dans une direction précise⁴⁵. Dans une analyse d'alerte précoce, les facteurs déclencheurs rendent plausible le risque d'atrocités criminelles.

LA RUPTURE DES ANCIENNES ALLIANCES POLITIQUES

La rupture des alliances politiques renforce les rivalités entre groupes ethniques et politiques, rendant ainsi plus probable le genre d'instabilité politique grave qui précède en général les atrocités de masse. Parmi les personnes que nous avons interrogées, une écrasante majorité avait le sentiment que la rivalité entre les grands partis politiques pourrait provoquer une escalade des risques d'atrocités criminelles en Côte d'Ivoire. Depuis la crise de 2010-2011, ce sont les grandes coalitions qui ont dominé le paysage politique, mais à l'approche des élections nationales de 2020, ce niveau d'unité inhabituel est en train de disparaître. Suite aux clivages récents au sein du principal parti de

Encadré 4 : Risques élevés dans l'Ouest : le rôle du changement climatique et des mouvements de population

En Côte d'Ivoire, le changement climatique a engendré une évolution dans les ressources agricoles au cours des trois décennies passées, créant une interaction entre les facteurs connus de risque structurels liés à l'ethnicité et l'économie, ce qui renforce la concurrence pour les ressources entre groupes, et relève ainsi les enjeux de tout conflit¹. Ces changements exercent une pression intense sur les régions occidentales du pays (Guiglo, Danané, Toulepleu, etc.) — historiquement les plus violentes en temps de conflit — où les Ivoiriens autochtones et les allochtones, les étrangers et les anciens réfugiés qui sont rentrés se disputent aujourd'hui les terres et des ressources qui se font plus rares².

Récemment, le déficit pluviométrique, l'appauvrissement des sols et le manque de terres arables ont eu un impact négatif sur l'agriculture, poussant les agriculteurs à chercher des terres plus adaptées alors que les leurs se dégradent. Les migrations internes causent donc une pression tant démographique que foncière, tandis que des agriculteurs de différents groupes ethniques se disputent des ressources rares, générant souvent des conflits intercommunautaires qui reflètent des divisions ethniques. De plus, la pénurie de zones de pâturages, due à la pression foncière venant des agriculteurs, a déjà débouché sur des affrontements délibérés et à grande échelle, chez les éleveurs comme chez les agriculteurs dans le nord (par exemple à Korhogo) et dans l'est (par exemple à Bouna)³.

Le déplacement de la « boucle du cacao » — la région agricole la plus lucrative de Côte d'Ivoire — de l'est vers l'ouest illustre les effets des changements dans l'agriculture sur une cohésion sociale déjà fragile et des conflits entre communautés qui se font plus fréquents. Elle comprenait dans un premier temps trois départements suivants au centre-est : Dimbokro, Daoukro et Bongouanou (le département étant la troisième division administrative du pays). Ce vaste espace, où ont été produites les plus grosses quantités de cacao et de café du pays et où les besoins de main-d'œuvre ont attiré le plus grand nombre de migrants internes et étrangers, a connu un important déclin de la production ces trois dernières décennies à cause de transformations profondes dans l'agriculture, et ce en raison du changement climatique, mais aussi de l'action humaine comme la surexploitation ou l'empiètement excessif des terres agricoles.

Aujourd'hui, la boucle du cacao se trouve à l'ouest (Duékoué, Guiglo, Soubré, San Pedro, etc.), une région qui est devenue une « terre promise » où convergent agriculteurs et migrants. Elle avait déjà bien sûr sa propre population agricole. Pour ajouter une autre couche de complexité et de concurrence, les Ivoiriens déplacés pendant les guerres civiles sont maintenant revenus dans l'ouest, pour découvrir que les terres dont ils croyaient être propriétaires ont été cédées ou vendues à d'autres depuis longtemps. Il n'est pas très surprenant que les violences de 2010-2011 se soient concentrées sur cette région, où les partisans de Gbagbo et de Ouattara se sont affrontés et où les tensions dues aux problèmes fonciers ne font qu'attiser les flammes.

¹ La « boucle du cacao » était la principale région productrice de cacao en 1973 et de café en 1980, les cultures les plus lucratives du pays. Yapi Affou et Kouadio Tano, « La Boucle du cacao en Côte d'Ivoire : une situation migratoire inversée », in *Migration, Social Change, and Development*, éd. André Quesnel et Vimard Patrice (Paris : Orstom, 1991), 311, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/34597.pdf.

² Koffi Justin Kouassi, « Les conflits fonciers ruraux en Côte d'Ivoire », Fiche d'analyse, mars 2017, http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1094_fr.html.

³ Jeremy Speight, « Bouna, une 'instabilité permanente' ? Foncier, autorité et violence post-conflit en Côte d'Ivoire dans la longue durée », *Afrique contemporaine* 263–264, 3 (2017) : 197–215 ; RFI, « Côte d'Ivoire : au moins 20 morts. »

coalition, les candidats potentiels aux élections présidentielles sont désormais nombreux et les sympathisants de certains d'entre eux se sont déjà affrontés lors d'élections contestées. Le contexte politique ivoirien de jeu à somme nulle, dans lequel le parti au pouvoir contrôle virtuellement l'ensemble du gouvernement, incite certains à recourir à la violence comme moyen de s'emparer du pouvoir politique.

En septembre 2018, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) s'est retiré du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), coalition de partis politiques qui a soutenu la candidature du président Alassane Ouattara en vue de sa réélection en 2015⁴⁶. Fondé au mois de mai 2005, le RHDP regroupait le parti du président Ouattara, le Rassemblement des républicains (RDR), le parti de l'ex-président Henri Konan Bédié (le PDCI), et d'autres petits partis politiques tels que l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire, le mouvement des Forces nouvelles et l'Union pour la Côte d'Ivoire. Toutefois, en juillet 2018, le RDR a transformé la coalition en parti politique, le RHDP unifié, avec à sa tête Ouattara. Le PDCI s'en est finalement retiré, suite à un désaccord sur le choix du candidat du parti aux présidentielles de 2020. Le PDCI s'attendait à ce que son candidat, Bédié, puisse à son tour être le candidat de la coalition RHDP, mais le RHDP unifié a l'intention de



Ouest de la Côte d'Ivoire, route entre Daoula et Man. *US Holocaust Memorial Museum/Mollie Zapata*

présenter une nouvelle fois la candidature de Ouattara, même si théoriquement, il ne peut pas le faire en raison des limites de mandat.

Le retrait du PDCI du RHDP unifié a transformé les anciens alliés en principaux rivaux. Les deux partis se sont affrontés dans les élections régionales et municipales du 13 octobre 2018, créant un climat électoral généralement tendu, et étonnamment (au dire d'un grand nombre) violent dans certaines villes : Grand-Bassam, Port-Bouët et le Plateau. Bien que cette violence n'ait pas pris une grande ampleur, le simple fait qu'une *quelconque* violence se soit produite dans des élections locales — dont les enjeux sont bien moins élevés que ceux de la future course à la présidence — en a surpris plus d'un et a mis à jour les clivages et la profondeur de l'animosité présents dans la course politique en Côte d'Ivoire. Les deux partis politiques se sont accusés mutuellement de destruction de biens, d'intimidation et de violence physique à l'encontre des électeurs. De fait, ce sont les partisans du PDCI qui ont le plus souffert.

Depuis la scission initiale, des dissensions supplémentaires au sein du RHDP unifié ont engendré des clivages supplémentaires, porteurs de violence potentielle. Guillaume Soro, l'ex-président de l'Assemblée nationale ivoirienne, ex-secrétaire général des Forces nouvelles, et jusqu'à récemment l'un des principaux dirigeants du RHDP unifié, a quitté le parti en 2018 et déclaré ses ambitions présidentielles. À la fin 2018, les partisans de Soro ont lancé un mouvement, le Rassemblement pour la Côte d'Ivoire (RACI). Devenu parti politique en février 2019, il soutient la candidature de Soro aux élections présidentielles de 2020⁴⁷.

Des confrontations entre groupes de jeunes sympathisants de Soro et ceux du RHDP unifié se sont déjà produites dans la ville de Korhogo, au nord, faisant un mort. De même, lors des élections municipales d'octobre 2018, il y a eu une victime dans un quartier d'Abidjan où un membre de la famille de Soro se présentait contre un autre candidat du RHDP unifié. En qualité d'ex-chef rebelle, Soro jouit d'appuis dans les forces armées et plus particulièrement auprès des ex-rebelles intégrés dans l'armée. En outre, il pourrait avoir des liens directs avec des centaines d'ex-combattants démobilisés (ou bénéficier indirectement de leur soutien), une catégorie de population pour la plupart désenchantée, ayant facilement accès aux armes et dotée d'une expérience militaire.

LES DIVISIONS AU SEIN DES FORCES ARMÉES

Les forces armées de la Côte d'Ivoire sont rongées par les divisions internes et sujettes à la mutinerie, signal d'un risque de fracture des lignes partisans et ethniques dans l'éventualité d'une crise électorale. D'après un grand nombre de personnes interrogées, l'absence d'armée républicaine (c'est à dire apolitique) est un grand problème pour la stabilité nationale ; partout dans le pays, nous avons entendu s'exprimer le sentiment que « chacun dans l'armée soutient quelqu'un [un politicien] »⁴⁸. L'armée de Côte d'Ivoire, qui porte officiellement le nom de Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI)⁴⁹, a été formée à partir de factions rivales, les factions loyalistes et les Forces nouvelles de Côte d'Ivoire, à la fin du conflit post-électoral de 2011⁵⁰. L'unification des deux armées reste superficielle. Des clivages persistants alimentent les tensions entre les anciens ennemis et rendent l'armée vulnérable aux manipulations politiques, chaque section de l'armée restant fidèle à des politiciens différents. La prime de 12 millions de francs CFA d'Afrique de l'Ouest (XOF), soit 20 400 USD, versée en 2017 à chacun des 8 400 anciens combattants des Forces nouvelles intégrés

dans l'armée, est un autre facteur de division. Les membres de l'armée régulière jugent qu'il s'agit d'une injustice, une récompense remise injustement aux Nordistes pour s'être rebellés. Le ressentiment est encore alimenté par le fait que les ex-combattants des Forces nouvelles ont été promus à des postes de commandement en dépit de leur manque de véritable formation militaire.

Où se situent exactement les loyautés des forces armées aujourd'hui, c'est un élément crucial qui reste flou dans notre analyse et qui, en cas de violence, pourrait faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre. Dans l'armée professionnelle formée sous Gbagbo, certains pourraient rester fidèles à leur ancien président tandis que d'autres pourraient soutenir le gouvernement actuel. Les allégeances du contingent de l'armée des ex-Forces nouvelles pourraient bien se répartir entre ses anciens dirigeants, Ouattara et Soro. En 2017, les soldats des ex-Forces nouvelles se sont mutinés et ont pris le contrôle de 9 villes, leurs griefs portant sur leur solde et leur qualité de vie⁵¹. Aucun civil n'a été tué, mais la facilité avec laquelle les anciens rebelles se sont mobilisés ont fait connaître leurs revendications et obtenu satisfaction, a démontré les capacités qu'a cette faction (et ses alliés, qu'il s'agisse de particuliers ou de partis politiques) d'intervenir dans un quelconque futur conflit.

PERCEPTION D'UN ABUS DE POUVOIR PAR LE PARTI AU GOUVERNEMENT

Le consensus répandu parmi les partis politiques d'opposition et certaines organisations de la société civile est que le parti au gouvernement abuse des outils du pouvoir pour préserver ses intérêts partisans, une indication selon eux que le scrutin de 2020 sera « tout ou rien ». Ces perceptions s'ajoutent au sentiment que les enjeux des élections présidentielles de 2020 sont extrêmement élevés. Qui plus est, la goutte d'eau qui pourrait faire déborder le vase et faire monter la violence serait l'impression dans l'opinion publique que certaines actions gouvernementales sont injustes.

Après la crise de 2010–2011, la procédure judiciaire nationale qui devait punir les coupables de morts de civils et d'autres délits⁵² était et continue à être vue par un grand nombre comme « la justice du vainqueur ». En dépit de preuves que les deux bords ont commis de graves actes criminels⁵³, la justice n'a poursuivi que l'ex-président Gbagbo et ses partisans, ignorant de fait les crimes commis par les forces rebelles et le parti actuellement au pouvoir. Ce système de justice partielle en Côte d'Ivoire est une source de vaste mécontentement dans la population.

Si les partisans de l'ex-président Gbagbo sont mécontents, ceux du PDCI et de Soro le sont également. Lors des violences qui se sont produites autour des élections municipales d'octobre 2018, les forces de sécurité de l'État ont tardé à intervenir pour protéger les partisans du PDCI, situation qui a renforcé le sentiment⁵⁴ que le RDHP unifié abuse des outils du pouvoir. Le gouvernement de Ouattara a poursuivi en justice plusieurs éminents membres du PDCI après leur départ du RHDP unifié⁵⁵. De même, plusieurs personnes proches de Soro sont dans le collimateur de la justice ivoirienne ; un exemple remarquable est celui d'Alain Lobognon, membre du parlement et proche associé de Soro, que l'État a incarcéré et accusé de divulgation de fausses nouvelles et d'incitation à la haine⁵⁶. Le moment choisi pour ces poursuites, ajouté au fait qu'elles ciblent surtout des adversaires potentiels, aggrave encore une situation déjà fragile, laissant entrevoir la perspective de manifestations et de violences potentielles venant de partisans ayant le sentiment que leurs élus ne sont pas traités équitablement par la justice.

De plus, la plupart des Ivoiriens qui occupent des postes de responsabilité sont désormais forcés de devenir membres du RHDP unifié sous peine d'être démis de leurs fonctions, autre indication du jeu à somme nulle de la politique ivoirienne et de l'abus de pouvoir du gouvernement actuel. Soro a été forcé d'abandonner la présidence de l'Assemblée nationale après avoir quitté le RHDP unifié. Après avoir déclaré que celui-ci était bien un parti politique, le gouvernement Ouattara a menacé les ministres du PDCI (qui faisait partie antérieurement de la coalition du RHDP) d'audits et d'emprisonnements à moins qu'ils ne restent dans le RHDP unifié⁵⁷.

À l'instar du système judiciaire, la Commission électorale indépendante (CEI) est considérée comme partisane et instrumentalisée par le pouvoir en place pour préserver ses intérêts électoraux. Actuellement, comme dans le passé, la CEI est le lieu par excellence de la bataille politique de 2020. Les organisations de la société civile et les partis politiques d'opposition considèrent qu'elle est favorable à Ouattara et à ses partisans, et qu'elle est dominée par des membres proches du parti politique de Ouattara. Le président choisit un tiers des membres de la CEI et le collège électoral, que le président contrôle, choisit les deux tiers restants. Une décision de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples exigeait sa réforme, ayant déterminé que la CEI ne se conforme pas aux normes internationales de la démocratie et des droits de l'homme⁵⁸, et le débat houleux qui entoure sa réforme polarise la classe politique et l'ensemble de la société ivoirienne. Toutefois, malgré la promesse faite l'an dernier par le président Ouattara de réformer la CEI, son parti semble déterminé à conserver ses avantages. Vu la situation du « tout ou rien » et les enjeux élevés de ce débat, tout changement ou inaction face aux promesses de changement pourrait précipiter l'irruption de graves violences avant les élections de 2020.

ACCÈS GÉNÉRALISÉ AUX ARMES

L'idée couramment répandue qu'un grand nombre de particuliers et de groupes armés non étatiques a accès aux armes renforce la peur dans le pays et laisse à penser qu'il serait relativement aisé et peu coûteux pour les responsables politiques de pousser des sympathisants à commettre des actes violents en cas de crise. Depuis le soulèvement armé de septembre 2002 qui a conduit à la première guerre civile, la Côte d'Ivoire connaît une prolifération d'armes, un grand nombre de personnes y a accès et sait les utiliser, notamment des ex-combattants, des groupes de jeunes, des milices communautaires et des entreprises de sécurité privées⁵⁹. Lors de nos entretiens, on nous a souvent laissé entendre que les armes entrées dans le pays en temps de guerre circulent encore et qu'en plus, il existe peut-être de nouvelles caches d'armes stockées dans divers lieux à haut risque. Bien que nous ne puissions vérifier cette information, même l'évocation de la présence de caches d'armes signale un sentiment accru de risque, et donc un risque au sein même de la population.



Autocollant « Pour ta sécurité, dépose ton arme ! » sur la porte d'une chambre d'hôtel à Danane, à l'extrême ouest de la Côte d'Ivoire.
US Holocaust Memorial Museum/Mollie Zapata

Bien que l'armée ait intégré de nombreux combattants des Forces nouvelles, des centaines d'ex-combattants ont gardé leurs armes⁶⁰. Une personne interrogée à Bouna nous a dit : « le désarmement a échoué, ils ont tous rendu un [fusil] et en ont gardé deux. »⁶¹ D'après une personne interrogée qui travaille sur les questions de réfugiés à Guiglo, « le désarmement n'est pas une priorité parce que ceux qui sont au pouvoir sont tous liés à des milices et veulent qu'elles restent armées au cas où ils auraient besoin de faire appel à elles. »⁶² En outre, des agents des forces de sécurité et des organisations de la société civile récemment interrogés dans l'est (Bouna) et dans l'ouest (Daname, Guiglo, etc.) attestent que de nouvelles armes entrent encore dans le pays (bien que cette information n'ait pas été vérifiée) et que des bandits capturés utilisent des armes qui ont clairement été obtenues après les guerres civiles.

En Côte d'Ivoire, des groupes de jeunes ont joué un rôle central dans les violences passées et restent encore une menace aujourd'hui. Après les élections de 2010, la Cour pénale internationale a condamné Charles Blé Goudé, leader du groupe de jeunes sympathisants du président

Gbagbo et figure clé des atrocités de masse qui ont été commises⁶³. Vu la prévalence des armes à feu, il est facile de s'en procurer et les jeunes s'intéressent tout particulièrement au fait d'y avoir accès. Chaque parti politique dispose d'une forte aile jeune, et des personnes interrogées ont noté que la vaste population de jeunes économiquement défavorisés pourrait se joindre à ces groupes et commettre des violences à la demande des politiques, en échange de T-shirts, de motos, ou simplement pour avoir quelque chose à faire. Bien que nous ne soyons pas en mesure de savoir exactement qui détient des armes, d'où elles viennent et ce que les partis approuvent ou soutiennent, il est clair que, sur la base des précédents historiques et des récents entretiens, les partis politiques *peuvent* mobiliser des particuliers et des groupes de jeunes ayant accès aux armes à feu.

De plus, outre les anciens militants et les groupes de jeunes, les chasseurs traditionnels que l'on appelle les « Dozos » utilisent désormais des armes modernes et sophistiquées. Les Dozos sont culturellement proches des partisans de Ouattara et de Soro, tous deux originaires du nord de la Côte d'Ivoire. Ils sont effectivement des milices communautaires et, comme l'a noté une personne interrogée dans le nord « les gens ont plus confiance dans les Dozos que dans le gouvernement. »⁶⁴ Depuis les guerres, ils ont émergé et sont devenus un groupe armé important, susceptible d'exacerber ou d'atténuer un conflit, tout dépend du côté qu'ils défendront. En 2012, le *Small Arms Survey* a estimé que 42 000 Dozos détenaient des armes, dont 32 000 fusils de chasse et 10 000 fabriqués artisanalement⁶⁵.

PROPOS INFLAMMATOIRES DANS LES DISCOURS POLITIQUES ET PUBLICS

Les experts en prévention des atrocités s'accordent à dire que certains types de propos peuvent constituer des signes avant-coureurs de violence. De nos jours, des discours politiques de plus en plus agressifs⁶⁶ sont le reflet de l'intensité des rivalités et peuvent servir à pousser des partisans à commettre des actes criminels contre ceux qu'ils perçoivent comme étant dans l'opposition. Des discours publics apocalyptiques (« les responsables affirment qu'ils sont confrontés à un grand danger et justifient ainsi la violence ») et taxer des groupes de civils d'« ennemis » (description d'un groupe comme étant dangereux, homogène ou inutile) sont deux exemples de propos susceptibles d'être instrumentalisés pour inciter à la violence ou reflétant une volonté croissante de commettre des atrocités⁶⁷. Même si nous ne constatons pas encore l'existence de ce type de discours inflammatoire⁶⁸ en Côte d'Ivoire, le niveau de violence verbale monte chez les politiciens ainsi que sur les plateformes des médias traditionnels comme des médias sociaux⁶⁹. De plus, les discours d'incitation à la haine ne sont pas une nouveauté en Côte d'Ivoire. En 2004, Juan Mendez, Conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour la prévention du génocide, a sonné l'alarme sur le risque de génocide, notant précisément comme facteur les violences verbales. Il a recommandé aux autorités ivoiriennes de condamner les propos haineux et de mettre immédiatement fin à leur propagation dans les organes médiatiques officiels⁷⁰.

Dans de nombreux cas, les auteurs de ces discours inflammatoires sont des responsables politiques, que leurs partisans écoutent attentivement et dont ils peuvent interpréter les propos comme une incitation à la violence. Leurs messages sont véhiculés par les médias traditionnels, les médias sociaux et les sites de messagerie, le plus souvent Facebook et WhatsApp. Avec des discours pernicieux de cette nature, les responsables des partis politiques n'ont pas besoin d'orchestrer la violence pour l'attiser : engendrer la peur et la haine chez leurs partisans respectifs peut suffire à provoquer une prise en main de la situation par la population. Lorsque les politiciens font campagne, notamment dans les régions sensibles aux conflits fonciers, ils recourent aux discours d'exclusion, exploitant les mécontentements locaux pour gagner des voix. Bien que les droits fonciers soient au cœur même des conflits locaux, le climat politique consistant à répandre rapidement des propos inflammatoires comporte le risque que la réaction à cette rhétorique soit un règlement de comptes entre communautés.

Namizata Sangaré, président de la Commission nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI), a averti que les violences verbales sont passibles de poursuites judiciaires et a déclaré : « Le Conseil note que cette montée de la violence verbale est de nature à fragiliser la cohésion et la paix sociale et à mettre en péril les efforts de réconciliation nationale. »⁷¹ Par exemple, Justin Koua, Secrétaire national des Jeunes du Front populaire ivoirien (JFPI) a déclaré lors d'une réunion publique « Nous allons faire porter à Alassane Ouattara ses habits de deuil et le conduire à sa dernière demeure. »⁷² Cette menace publique de mort contre Ouattara démontre la profondeur de l'animosité qui existe entre le FPI et le RHDP unifié⁷³.

SCÉNARIOS PLAUSIBLES D'ATROCITÉS CRIMINELLES

Nous identifions ci-dessous des scénarios plausibles, susceptibles de se concrétiser dans les 12 à 18 mois qui viennent et de déboucher sur des attaques systématiques à grande échelle contre des populations civiles. Il s'agit de variations de scénarios catastrophes et non de prévisions des résultats les plus probables. Le scénario *le plus probable* dans les deux années à venir est l'apparition d'une certaine violence autour des élections de 2020, mais non d'atrocités criminelles. Notre objectif dans cette analyse est de déterminer si, comment et quand une violence non systématique à petite échelle peut évoluer et se transformer en atrocités criminelles.

Nous rédigeons ce document en été 2019 et nous notons que plusieurs facteurs restent incertains, ce qui limite notre aptitude à décrire en détail des scénarios d'atrocités criminelles plausibles. En particulier, avant que les grandes lignes de fracture des élections présidentielles ne deviennent plus claires, il est difficile de prévoir quels seront les plus probables instigateurs d'activités criminelles et les groupes cibles. Cette incertitude ne devrait pas, toutefois, servir de prétexte pour ignorer les risques d'atrocités criminelles.

PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

Étant donné que l'enjeu des résultats électoraux est perçu comme très élevé, la peur de perdre pourrait pousser les partis à recourir à la violence pour protéger leurs intérêts, de manière préventive s'ils anticipent une défaite électorale, ou encore, en réponse à un sentiment d'abus. L'hypothèse la plus plausible menant à des atrocités criminelles commencerait par des manifestations massives. Les partisans des partis, échauffés par des mois de rhétorique antagoniste (« nous contre eux ») et motivés en outre par des revendications économiques et ethniques personnelles, en seraient les instigateurs (les responsables politiques n'appelleraient pas publiquement à *démarrer* les violences et pourraient même publiquement lancer des appels à une résolution pacifique). Supposons qu'un côté — probablement le gouvernement, en raison du contrôle qu'il exerce sur les ressources de l'État, notamment les forces de sécurité — réprime violemment les manifestations, cet acte pourrait entraîner la participation d'autres groupes armés ou de groupes de jeunes sympathisants politiques, ce qui déclencherait des attaques de grande ampleur contre les sympathisants des partis rivaux. Dans tous les cas, si des violences se produisaient autour des élections, les populations les plus exposées seraient celles des zones urbaines car elles sont plus diversifiées sur le plan politique. Une crise politique à l'échelle nationale pourrait aussi provoquer la progression des conflits fonciers locaux vers d'autres communautés, avec des acteurs appelant des membres de leur communauté ethnique à se soulever et à se défendre. En substance, dans ce scénario, les responsables de partis pourraient se présenter comme des pacificateurs tout en menant par procuration une guerre contre leurs adversaires par l'intermédiaire de leurs partisans.

Ce qui motive les partisans comme les responsables de partis, ce n'est pas uniquement l'affirmation de leur pouvoir politique mais la victoire électorale, car perdre ferait d'eux la cible de violences et d'autres types de persécution. Une longue tradition de violence autour des compétitions politiques a inculqué aux Ivoiriens que pendant et après les élections, les partisans (ou les membres d'un même groupe ethnique perçus comme partisans) se trouvant du côté des perdants attaqueront ceux qui déclarent victoire pour tenter de reprendre le pouvoir. Pour cette raison, les gagnants s'attendent à des

attaques en réponse à leur victoire et pourraient bien frapper préventivement les perdants. De plus, les responsables politiques peuvent imaginer qu'ils auraient avantage à intimider par la violence les électeurs des partis adverses et pourraient encourager leurs partisans (probablement en privé) à mettre une telle stratégie en œuvre. Dans de multiples entretiens, on nous a laissé entendre que des responsables politiques ou des membres aisés des partis financent secrètement des partisans potentiellement violents⁷⁴.

Il est difficile de prévoir plus précisément comment des émeutes ou des violences à échelle réduite pourraient se transformer en atrocités systématiques généralisées. Tout dépendra des acteurs impliqués et de l'évolution des motivations et des incitations, au fur et à mesure du déroulement de la crise. Nous avons identifié trois scénarios, en ordre de risque décroissant, le premier étant le plus probable et ayant potentiellement les conséquences les plus graves, et le dernier étant le moins probable, avec l'impact potentiellement le moins grave. Les principaux partis en conflit et les groupes ciblés diffèrent selon les scénarios, mais ces derniers ont des points communs. Tous les scénarios, s'ils venaient à se réaliser, se produiraient dans la période qui précède ou qui suit les élections de 2020. (Nous avons évalué le potentiel d'atrocités criminelles directement liées aux conflits fonciers en Côte d'Ivoire et n'avons pas identifié de scénario plausible pour les 12 à 18 mois suivants. Toutefois, les problématiques relatives à la propriété foncière sont si étroitement mêlées à la course politique qu'elles pourraient devenir un facteur de violence contre des civils dans un conflit lié aux élections).

Groupes d'instigateurs potentiels

Notre analyse semble indiquer qu'en Côte d'Ivoire, de nombreux groupes ont les moyens de commettre ou d'orchestrer des atrocités et pourraient inventer des motifs de recours à la violence contre des civils lors d'une escalade du conflit. Pour chaque scénario, il n'y a pas d'instigateurs spécifiques, car dans les conflits opposant les groupes deux par deux, on retrouve à chaque fois des éléments de chacun des groupes d'instigateurs identifiés ci-dessous.

- **Groupes de jeunes affiliés aux partis politiques** : le parti au pouvoir et les partis d'opposition donnent activement les moyens d'agir à leurs groupes de jeunes affiliés⁷⁵, leur procurant ainsi un statut et des ressources dans un contexte politique fortement polarisé, ce qui rend les confrontations entre sympathisants plus probables.
- **Groupes armés non étatiques proches de certains partis politiques** : bien qu'aucun parti politique en Côte d'Ivoire n'ait reconnu publiquement l'existence de groupes armés affiliés, la prévalence de groupes armés non étatiques (notamment ex-combattants, dozos et autres milices communautaires), l'accès aux armes et la tradition de mobilisation à des époques de conflit politique semblent indiquer que les partis auraient la capacité et la motivation de mobiliser des partisans armés.

Tableau 2 : Résumé des scénarios plausibles d'atrocités de masse

	Instigateurs potentiels	Groupes cibles	Facteurs déclencheurs	Commentaires supplémentaires
Scénario A Partisans du RHDP unifié (Ouattara) contre partisans de Soro	Groupes de jeunes Milices affiliées aux partis Armée nationale, divisée entre forces loyales à Ouattara et à Soro	Partisans supposés de Soro Partisans supposés de Ouattara	Désignation de membres de la Commission électorale indépendante (CEI) perçus comme partiaux dans le processus électoral Poursuite judiciaire politisée des partisans de Soro Annonce des résultats électoraux considérés comme illégitimes	Étant donné que l'on ne sait pas exactement quelle partie de l'armée suivrait Soro, on ne sait pas exactement si un camp dominerait l'autre ; ce scénario catastrophe pourrait entraîner des atrocités criminelles commises par les deux camps. En outre, ce scénario serait unique en son genre car il s'agirait là du premier grand conflit entre populations originaires des régions du Nord.
Scénario B Partisans du RHDP unifié (Ouattara) contre partisans du PDCI (Bédié)	Groupes de jeunes Milices affiliées aux partis Armée nationale	Partisans supposés du PDCI (généralement du groupe ethnolinguistique akan, notamment du sous-groupe Baoulé, et originaire des régions du Sud, du centre et de l'Est)	Désignation de membres de la Commission électorale indépendante (CEI) perçus comme partiaux dans le processus électoral Poursuite judiciaire politisée des partisans du PDCI Annonce des résultats électoraux considérés comme illégitimes	Rappelons que le PDCI a récemment quitté le RHDP unifié pour raison de désaccord sur le choix du candidat du parti en 2020, ce qui fait désormais d'eux des rivaux. Dans ce scénario, les perdants (si les violences se produisent après les élections), ou les perdants attendus (si les questions soulevées avant les élections par la composition de la CEI déclenchent un conflit) contesteraient les résultats des élections en manifestant.
Scénario C Partisans du RHDP unifié (Ouattara) contre partisans du FPI (Gbagbo)	Groupes de jeunes Milices affiliées aux partis Armée nationale	Partisans supposés du FPI (groupes ethniques de la région de l'Ouest — Bété, Guéré, Krou, Wé)	Retour de Gbagbo en Côte d'Ivoire Interdiction à Gbagbo de se présenter aux présidentielles Poursuites judiciaires de Gbagbo en Côte d'Ivoire	Le président Ouattara est perçu comme la source de tous les maux du FPI. La colère et la haine entre partisans du FPI et du RHDP unifié sont si profondes qu'il ne faudrait pas grand-chose pour que les violences éclatent. Ce scénario est aussi plausible dans le cas où Simone Gbagbo se présenterait aux présidentielles à la place de son mari car les revendications concernant l'exclusion de Laurent Gbagbo seraient encore vives.

- **L'armée de Côte d'Ivoire** : comme nous l'avons expliqué auparavant, l'armée est politiquement partisane, polarisée entre les ex-rebelles (les Forces nouvelles) et l'armée plus ancienne et professionnelle de l'État. Notre analyse nous laisse à penser que l'armée ne *déclencherait* pas un conflit, mais, mais d'après les propos d'une personne interrogée à Yamoussoukro, « l'armée n'agit pas la première ; elle intervient pour jouer un rôle à la demande des politiques. »⁷⁶ Même avis chez une personne interrogée à Danane, « l'armée est toujours là, elle se manifestera s'il y a une crise. »⁷⁷

Groupes cibles potentiels

Les civils perçus comme soutenant un parti politique pourraient devenir la cible d'attaques coordonnées par des groupes armés associés à des partis politiques rivaux. Étant donné que l'ethnicité est le moteur de l'affiliation à un parti, même les membres non politiques d'un groupe ethnique seraient ciblés dans le cadre de ce genre de violence. Les groupes suivants seraient les plus vulnérables dans chacun des scénarios respectifs :

- **Scénario A, civils originaires du Nord** : Dans le cas de conflit entre les partisans de Soro et ceux de Ouattara, quel côté est plus à même de commettre des violences contre l'autre n'est pas clair. Il est donc impossible à l'heure actuelle de déterminer quel groupe de civils souffrirait le plus aux mains de l'autre. En cas de conflit, nous pouvons nous attendre à une confrontation entre les groupes ethniques malinké (proche de Ouattara) et sénoufo (proche de Soro).
- **Scénario B, partisans du PDCI** : Les partisans considérés comme soutenant le PDCI, le principal parti d'opposition (mais probablement le moins puissant militairement), pourraient être les plus vulnérables si des violences venaient à se produire à cause des élections.
- **Scénario C, partisans du FPI** : Le FPI et ses partisans pourraient aussi devenir la cible d'attaques délibérées dans l'éventualité d'une confrontation avec le RHDP unifié. En cas d'éruption de violence partisane, le FPI n'a pas les moyens de faire face au RHDP unifié, et les civils qui lui sont associés sont donc plus vulnérables aux attaques.

FACTEURS DÉCLENCHEURS

La plupart des personnes interrogées pensent que si la violence devait se produire, ce serait avant le jour du scrutin. Bien qu'il soit difficile d'anticiper quel facteur exact engendrerait une manifestation violente, toute manifestation pourrait servir de déclic à des violences à grande échelle. En général, les élections sont des périodes de rivalité accrue et donc de risques accrus. Les élections contestées sont des facteurs connus d'atrocités criminelles et « dans certaines circonstances, les annonces de fraudes électorales apparentes peuvent susciter des émeutes et des manifestations, qui à leur tour pousseront les forces de sécurité à réprimer de tels mouvements. » Qui plus est, lorsque l'opposition pense qu'elle aurait dû gagner, et lorsque l'opposition et la population se méfient des institutions qui gèrent le processus électoral, elles sont alors plus susceptibles de se tourner vers la violence et les manifestations de rue⁷⁸. Cette imprévisibilité est un sujet de forte inquiétude et elle démontre la fragilité de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire. Cela dit, nous sommes à même d'identifier les événements suivants comme possibles facteurs déclencheurs d'atrocités :

- **Désignation des membres de la Commission électorale indépendante (CEI) :** si l'État désignait des membres de la CEI sans garantir sa neutralité et son indépendance par rapport au parti au pouvoir, des manifestations potentiellement violentes pourraient être organisées par des partis d'opposition. D'après un responsable du renseignement ivoirien, « la question n'est pas tant qui gagnera les élections mais plutôt qui organisera les élections »⁷⁹.
- **Poursuites judiciaires politisées :** depuis que le PDCI et Soro ont quitté le RHDP unifié, le parti au pouvoir s'est attaqué à leurs partisans, démettant de leurs fonctions ceux qui occupaient des postes importants dans la fonction publique pour ensuite les poursuivre en justice. Des poursuites contre une personne particulièrement en vue ou même tout simplement un acte de trop pourrait être un facteur déclencheur de manifestations susceptibles de se transformer en atrocités de masse entre partisans du RHDP unifié et ceux de Soro, ou entre le RHDP unifié et le PDCI.
- **Mauvaise gestion du retour de Gbagbo :** la violence pourrait éclater si Gbagbo revenait en Côte d'Ivoire et ses droits politiques étaient limités (il n'aurait, par exemple, pas le droit de briguer des suffrages) ou s'il devait comparaître devant un tribunal ivoirien. En fait, bien que la CPI ait libéré Gbagbo sous condition en Belgique⁸⁰, les charges retenues contre lui pour malversations financières en Côte d'Ivoire courent toujours⁸¹. Dans l'hypothèse où les tribunaux de Côte d'Ivoire décideraient de le mettre en examen, cette action pourrait susciter des confrontations violentes entre partisans et adversaires de Gbagbo, notamment à Abidjan, Gagnoa, Guiglo et dans d'autres villes où il dispose encore d'un socle solide de sympathisants.
- **Le processus électoral et ses résultats :** l'élément déclencheur potentiel le plus évident est le résultat des élections de 2020. Dans le climat politique actuel, aucun résultat ne sera accepté par l'ensemble de la population. Dans un tel contexte, toute irrégularité ou apparence d'irrégularité dans la gestion des opérations électorales pourrait entraîner un conflit autour du résultat des élections qui pourrait dangereusement ressembler à la crise de 2010–2011.

INCERTITUDES CRUCIALES

Les facteurs suivants doivent être suivis de près étant donné qu'ils affecteraient considérablement les risques d'atrocité, mais ils restent incertains au moment de la rédaction de ce rapport.

- **L'identité des candidats présidentiels :** aucun(e) candidat(e) n'a annoncé officiellement qu'il ou elle se présente, même si Soro et Ouattara l'ont laissé entendre.
- **La forme des alliances politiques :** une union des partis d'opposition pourrait accroître les risques, le parti au pouvoir se sentant plus menacé ou, au contraire, réduire les risques car une opposition unifiée pourrait créer un équilibre des pouvoirs, et aller à l'encontre des calculs des responsables sur les avantages du recours à la violence.
- **L'éventuel retour de Gbagbo en Côte d'Ivoire :** si Gbagbo ne revient pas en Côte d'Ivoire avant les élections, la probabilité d'un scénario entre ses sympathisants et le parti au pouvoir s'éloignerait considérablement.

- **Question de l'éventualité de la réforme de la Commission électorale indépendante, à quel moment et sous quelle forme :** des discussions sont en cours entre le gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile mais elles sont dans l'impasse⁸².
- **Quels soutiens dans l'armée pour quels politiciens :** le nombre de commandants de l'armée appuyant l'un ou l'autre côté ferait fortement pencher l'équilibre des pouvoirs et en fin de compte déciderait du groupe de population civile se trouvant le plus en danger. Cette information est virtuellement impossible à connaître avant une grave crise⁸³.

RÉSILIENCE ET CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Les facteurs de résilience sont des relations sociales, des structures ou des procédures capables de procurer une résolution des conflits et de répondre aux besoins essentiels par des moyens non violents⁸⁴. La section suivante met en lumière certains facteurs de résilience importants, en gardant tout particulièrement à l'esprit ceux que des acteurs de la prévention d'activités criminelles pourraient appuyer.

LES PRESSIONS POPULAIRES CONTRE LA REPRISE DE LA GUERRE ET DES ATROCITÉS

La mémoire collective de l'atrocité des violences post-électorales de 2011 hante encore la plupart des Ivoiriens et il existe dans la population un fort sentiment d'opposition à la reprise de la violence. D'après ce que nous a dit une personne interrogée à Abidjan, « le peuple ivoirien veut rester chez lui pour assurer la paix. »⁸⁵ Cette pression sociale contre le recours à la violence peut aller à l'encontre de la volonté de ceux qui envisageraient d'y recourir pour parvenir à leurs fins. Outre des particuliers, des organisations locales se sont directement impliquées dans le rétablissement de la paix. Par exemple, un groupe de femmes à Bouna va frapper aux portes des personnes de la communauté qu'elles soupçonnent être tentées de recourir à la violence pour régler leurs comptes. Elles expliquent qu'en tant que voisines, elles utilisent la pression sociale et demandent des comptes aux personnes qui pourraient ne pas être sensibles aux influences extérieures. Le West Africa Network for Peacebuilding-Côte d'Ivoire (WANEP-CI) dispose d'un système d'alerte précoce auquel il forme des responsables de veille dans toutes les grandes villes afin qu'ils puissent avertir par téléphone ou par courriel de l'existence d'une quelconque violence. De plus, les pressions sociales contre l'usage de la violence pourraient contribuer à réduire l'ampleur de celle-ci si elle venait à se produire. Le peuple de Côte d'Ivoire pourrait en fin de compte éviter que des attaques à petite échelle ne se transforment en violence de masse dans l'ensemble du pays en privant le conflit armé de sa légitimité et en limitant la mobilisation.

SOUTIEN DES DONATEURS INTERNATIONAUX AUX ORGANISATIONS IVOIRIENNES DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le soutien de nombreux donateurs étrangers aux organisations ivoiriennes de consolidation de la paix contribue à atténuer les risques de violence contre les civils. De nombreuses organisations de consolidation de la paix dans le pays sont déjà impliquées dans la prévention de la violence par le biais de campagnes de sensibilisation, de médiation de conflits, d'activités de réconciliation et de nombreux programmes d'éducation civique portant sur les droits humains, la promotion de la démocratie, la prévention de la violence électorale, etc. Ces activités parrainées par des donateurs

renforcent la résilience de la population contre des attaques de grande ampleur, non seulement en rendant ces attaques illégitimes mais aussi en aidant les populations à résoudre leurs conflits par l'intermédiaire de cadres institutionnalisés. Il importe toutefois de noter que les organisations de la société civile en Côte d'Ivoire sont également divisées et polarisées en fonction de lignes partisanses, car un grand nombre d'entre elles est proche de partis politiques. Cette division sape leur légitimité. Néanmoins, certaines organisations de la société civile restent crédibles aux yeux de la population et peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation de la violence contre les civils.

APPEL À LA PAIX DES CHEFS RELIGIEUX ET TRADITIONNELS

Bien que parties de la société civile, les chefs religieux et les chefs traditionnels de Côte d'Ivoire doivent être considérés comme une catégorie à part, car ils ont une grande influence sur les responsables politiques et la population. Les communautés font souvent appel à eux pour servir de médiateurs dans des conflits intercommunautaires et politiques. Les chefs religieux de toutes les confessions travaillent déjà ensemble au sein du Forum national des confessions religieuses, et publient des déclarations conjointes⁸⁶ à l'intention des responsables politiques et locaux pour décourager la violence contre les civils. Les chefs administrent leurs villages avec les lois coutumières, et ils étendent aussi leur influence en dehors des limites immédiates de leurs villages. D'après un chef interrogé à Bouaké : « Chacun en Côte d'Ivoire, quel que soit l'endroit où il vit, vient d'un village et a des liens avec un village [...] Même ceux qui vivent à Abidjan appellent leur chef pour résoudre des problèmes. »⁸⁷ De même, un responsable de gouvernement local a déclaré dans la même ville : « Lorsque quelque chose se produit, le pouvoir traditionnel [de résolution de la crise] sera plus influent que le pouvoir politique. »⁸⁸ Toutefois, les responsables religieux comme les chefs traditionnels peuvent être sujets à la polarisation politique, ce qui met l'institution sociale des chefs traditionnels en péril et signifie que ceux qui œuvrent avec des chefs traditionnels ou des responsables religieux ne doivent pas assumer qu'ils sont tous apolitiques.

INTÉRÊTS DE LA COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

La communauté des affaires constitue un rempart contre la reprise d'attaques à grande échelle contre des civils. Plus que ses voisins d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire abrite de puissantes entreprises nationales et internationales qui prendraient des mesures importantes pour atténuer un conflit éventuellement destructeur pour l'économie ivoirienne, qui se classait 17^e sur les 48 pays de l'Afrique subsaharienne en 2017 et 3^e en Afrique de l'Ouest, derrière le Nigeria et le Ghana⁸⁹. Le pays est l'un des grands exportateurs de cacao et de café. De plus, c'est une grande plaque tournante pour le commerce de la région. Le port d'Abidjan est le plus grand d'Afrique de l'Ouest et appartient à une entreprise française. Les propriétaires de ces puissantes entreprises peuvent faire pression sur les responsables politiques pour qu'ils adoucissent leurs positions et leurs discours afin d'éviter la violence. En fait, puisque les responsables politiques ont besoin de l'appui de la communauté des affaires, les responsables du monde des affaires ont beaucoup d'influence sur les politiques. Qui plus est, d'après une personne interrogée, « l'État veut la sécurité pour le monde des affaires ».⁹⁰ Le



Le mur qui entoure le bataillon de sécurisation de l'Est ivoirien: "Sécuriser – Défendre : Notre Mission," Bouna.
US Holocaust Memorial Museum/Mollie Zavata

maintien des relations commerciales pourrait être un facteur de paix dans les calculs des responsables politiques.

PRÉSENCE DES TROUPES FRANÇAISES ET DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

La présence d'environ 900 soldats français à Abidjan⁹¹ pourrait réduire le risque de violences de grande ampleur. Bien que la présence des militaires français ne soit pas bien vue par certains Ivoiriens, notamment par les sympathisants de l'ex-président Gbagbo, nombreux sont ceux qui croient encore que, dans l'éventualité d'attaques de grande ampleur contre des civils, les soldats français interviendraient pour éviter des atrocités, comme ils l'ont fait auparavant.

Les ambassades étrangères établies à Abidjan pourraient aussi intervenir diplomatiquement pour prévenir un conflit et des atteintes massives aux droits humains. Ils sont les yeux de la communauté internationale en Côte d'Ivoire et la plupart de ces ambassades parrainent des programmes visant à consolider la paix et à prévenir la violence. En raison de ces engagements, les ambassades étrangères sont conscientes des causes potentielles de sabotage du processus électoral ainsi que des possibles auteurs d'attaques contre des civils. Des entretiens à l'ambassade des États-Unis à Abidjan et avec la Représentation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire ont révélé l'existence d'intenses initiatives diplomatiques visant à s'adresser directement à ceux qui pourraient avoir intérêt à éviter les atrocités criminelles, qu'il s'agisse de responsables politiques, militaires ou de la société civile. Les pays occidentaux ont encore une influence certaine et des moyens de pression sur les autorités gouvernementales et autres acteurs locaux.

RECOMMANDATIONS

AU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE

- Renforcer publiquement l'engagement du gouvernement — et exhorter l'ensemble des partis politiques et des candidats — à œuvrer pour des élections pacifiques, crédibles et libres, et déclarer clairement que tous les Ivoiriens, y compris les forces de sécurité, les responsables gouvernementaux, et les journalistes seront, en vertu du Code pénal de Côte d'Ivoire, tenus pour responsables en cas d'incitation, complicité ou commission d'atrocités criminelles.
- Élaborer un plan gouvernemental et engager des ressources publiques pour mettre en œuvre des programmes d'éducation civique qui expliquent le processus électoral et les voies juridiques à disposition pour contester le résultat d'élections.
- Donner la priorité à la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI) et l'accélérer, conformément au jugement de septembre 2017 de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, pour veiller à son indépendance et à son impartialité. Le différend sur la composition de ses membres et le cadre de la CEI devraient être résolus avant la fin 2019. Plus l'échéance sera retardée, plus est grande la probabilité d'irruption de violence dans les mois précédant les élections de l'automne 2020. La CEI devrait inclure des conseillers de la société civile et du monde universitaire, et elle devrait rendre son budget public pour garantir sa transparence et son professionnalisme.
- Former les forces de sécurité aux problématiques de sécurité électorale et aux objectifs communs, en mettant l'accent sur leur mission de défense et de protection de la population de Côte d'Ivoire et sur l'importance de l'impartialité d'une armée professionnelle. Une telle formation pourrait contribuer à ce que l'armée, les gendarmes et la police gardent un comportement professionnel pendant la durée du processus électoral. Surtout dans les zones sensibles aux conflits fonciers, de telles initiatives de formation permettraient aux forces de sécurité de contenir une montée éventuelle de violence mortelle. Le cas échéant, le gouvernement pourrait demander l'aide (financière et technique) de la communauté internationale pour des formations à la sécurité électorale.
- Promouvoir une relation productive et transparente entre civils et militaires. Veiller à ce que les forces de sécurité ivoiriennes participent à des programmes de sensibilisation des civils, des échanges d'information, et à faciliter des relations avec les communautés locales pour susciter la confiance des populations civiles.
- Soutenir et ne pas restreindre l'observation des élections par des Ivoiriens crédibles et indépendants, et inviter des observateurs de l'Union africaine (UA) ou de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à observer le processus électoral dans tout le pays et pendant tout le déroulement du scrutin. Le gouvernement a autorisé dans le passé des observateurs civils nationaux, mais il a écarté ces acteurs lors des élections de 2018. Pour parvenir à la paix et la sécurité, il faut que tous les participants soient à la

recherche d'un processus crédible, et, de plus, sachent que toutes les irrégularités seront signalées.

- Assurer la liberté d'expression et de mouvement, ainsi que le définissent la constitution ivoirienne et le Code pénal, des journalistes et des acteurs de la société civile. Le gouvernement de Côte d'Ivoire doit veiller à ce que les journalistes puissent publier librement, sans menace d'emprisonnement, et que les groupes de la société civile puissent être actifs sans aucune restriction dans tout le pays.

AUX RESPONSABLES DE PARTIS POLITIQUES

- Communiquer aux sympathisants que la violence est inacceptable et s'engager publiquement à utiliser les voies de recours disponibles pour contester les résultats électoraux.
- Participer à un dialogue entre partis pour s'accorder sur des codes de conduite, instituer des protocoles et des garanties internes et prendre des mesures adaptées de contrôle législatif et parlementaire pour protéger l'intégrité électorale des initiatives de désinformation. Les responsables de partis devraient se réunir pour signer officiellement et en public un code de conduite, et donc s'engager publiquement et démontrer à leurs partisans qu'ils s'engagent à rejeter la violence et à encourager des élections crédibles et transparentes.

À LA SOCIÉTÉ CIVILE

- **Les organisations de la société civile participant à la consolidation de la paix** devraient lancer des programmes de prévention des atrocités, notamment ceux qui portent sur la cohésion sociale, le dépistage précoce de la violence, l'atténuation de la violence et le dialogue avec la jeunesse, au moins un an avant les élections pour garantir l'impact dans la prévention d'atrocités criminelles liées aux élections.
- **Les organisations de la société civile participant à la consolidation de la paix et à la programmation des élections** doivent se concentrer sur l'éducation civique, les rôles et responsabilités des acteurs politiques, et les campagnes de sensibilisation portant sur les élections et le processus électoral. Ces programmes pourraient comprendre l'éducation des électeurs, la surveillance, les campagnes d'inscription des électeurs et la médiation des conflits. Certains programmes pourraient plus particulièrement s'intéresser aux femmes ainsi qu'aux jeunes, et aux associations à base ethnique risquant d'être mobilisées pour participer à des confrontations violentes.
- **Les organisations de la société civile participant à la consolidation de la paix** devraient mobiliser **les chefs locaux, les chefs religieux et autres responsables communautaires** pour qu'ils condamnent les propos haineux, répandent des messages de paix, tiennent les acteurs politiques pour responsables de toute incitation à la violence ou soutien de celle-ci, fassent de la sensibilisation sur le processus électoral, et créent ou élargissent les initiatives de médiation des revendications communautaires. La résolution de ces conflits locaux avant les élections pourrait réduire le risque général de violence contre les civils.

- **Les chefs locaux, responsables religieux et autres responsables communautaires** devraient s'appuyer sur les longues traditions de tolérance religieuse et de diversité pour répandre des messages de fraternité nationale et religieuse et prôner la résolution pacifique des conflits.
- **Les responsables du monde des affaires** devraient faire jouer l'intérêt significatif qu'ils ont dans une Côte d'Ivoire stable pour faire comprendre au gouvernement les implications économiques désastreuses qu'aurait un conflit électoral, et appeler publiquement les responsables politiques à s'engager à la non-violence et à soutenir les activités locales de consolidation de la paix.

AUX GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS ET AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES PRÉSENTES EN CÔTE D'IVOIRE

- **Les gouvernements étrangers** devraient organiser un forum de haut niveau avec les responsables de tous les partis politiques pour restaurer le dialogue. Un tel forum, organisé par des pays que les responsables de la Côte d'Ivoire accueilleraient et respecteraient, réunirait les responsables politiques pour qu'ils s'accordent sur une feuille de route pour les élections de 2020, notamment un compromis sur l'avenir de Gbagbo dans la politique ivoirienne et plus particulièrement dans ces élections. Les États-Unis sont connus pour ce genre d'initiative et sont perçus comme moins partisans que d'autres gouvernements ou organisations étrangères.
- **Les gouvernements étrangers** devraient utiliser des fonds réservés aux élections et au processus électoral pour lancer des programmes de prévention des violences électorales au moins un an avant les élections de l'automne 2020.
- **Les gouvernements étrangers** devraient publier une déclaration publique coordonnée appelant le gouvernement ivoirien à respecter son engagement de réforme pour une Commission électorale indépendante (CEI) crédible et mettre à la disposition de celle-ci des fonds subordonnés aux progrès accomplis face à cet engagement, mettre l'accent sur l'importance de la protection des civils et appeler à la désescalade des discours pernicieux des partis politiques. La communauté internationale doit signaler clairement qu'elle est attentive et favorise un processus électoral pacifique et crédible.
- **Les gouvernements étrangers qui ont des partenaires dans les forces de sécurité de Côte d'Ivoire** devraient procéder à une évaluation des allégeances politiques, des affiliations économiques et des responsabilités dans les violences et les troubles passés (par exemple les grèves dans l'armée) parmi les responsables militaires pour pouvoir mieux comprendre partenaires et auteurs de troubles en cas de violence soudaine.
- **Les gouvernements étrangers qui sont engagés dans des partenariats avec les forces de sécurité de Côte d'Ivoire** devraient continuer de soutenir des initiatives veillant au professionnalisme et à l'impartialité de l'armée.

- **Les gouvernements étrangers et les Nations Unies** devraient être prêts à brandir la menace de sanctions ciblées pour dissuader ceux qui chercheraient à fomenter la violence. Des sanctions ciblées seront plus efficaces (1) lorsque les acteurs extérieurs travailleront multilatéralement et communiqueront leur résolution d'appliquer des sanctions de façon précoce, constante, progressive et agressive, isolant ainsi les comportements ciblés et (2) lorsque les acteurs extérieurs appliqueront des sanctions en coordination avec une diplomatie multilatérale soutenue et une stratégie cohérente plus vaste.
- **Les gouvernements étrangers, les Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales** doivent offrir une aide directe, des formations et leur expertise à la CEI et veiller à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires pour organiser des élections crédibles et libres. La CEI devrait inclure la société civile, des conseillers universitaires, et rendre son budget public pour garantir transparence et professionnalisme.
- **Les gouvernements étrangers, les Nations Unies et les ONG internationales** devraient former et financer les organisations de la société civile, les chefs religieux et les chefs locaux pour qu'ils puissent participer de façon effective aux activités de paix et réconciliation visant à atténuer la violence et les attaques délibérées des civils. Les organisations de la société civile se trouvent en général dans les zones urbaines, tandis que les chefs et communautés traditionnelles se trouvent plutôt dans les zones rurales. Il est donc important de soutenir ces deux catégories d'acteurs pour mettre en œuvre les activités de consolidation de la paix et de réconciliation et assurer ainsi une large diffusion des messages et des programmes.
- **Les gouvernements étrangers, les Nations Unies et les ONG internationales** devraient offrir aux organes de presse à Abidjan des formations portant sur les normes journalistiques afin de contribuer à lutter contre la désinformation et les discours pernicieux.
- **Les gouvernements étrangers, les Nations Unies et les ONG internationales** devraient accroître la surveillance et les comptes-rendus réguliers des abus de droits humains et des indicateurs de risques de violence en Côte d'Ivoire. Les ONG internationales telles que West African Peacebuilding Network (WANEP) qui sont déjà sur place sont dotées de systèmes de signalement de la violence qui pourraient être soutenus ou exploités pour éclairer des actions à l'échelle internationale.
- **Les gouvernements étrangers, les Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA)** devraient condamner — et envisager des solutions de dissuasion ou des actions punitives — dès qu'elles constatent une quelconque restriction de la liberté d'expression, incitation à la violence, tout propos haineux, armement de la jeunesse ou tout autre incident à haut risque, s'ils venaient à se produire.
- **Les gouvernements étrangers, les Nations Unies, la CEDEAO et l'Architecture de paix et de sécurité en Afrique (APSA) de l'UA** devraient élaborer un plan d'urgence pour rapidement mettre un terme aux atrocités de masse, au cas où les mesures préventives échoueraient.

- **Les Nations Unies, la Banque africaine de développement, la Millenium Challenge Corporation, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international** devraient déclarer, publiquement et dans des réunions privées avec les responsables des partis politiques, l'importance d'élections crédibles et pacifiques. Ceci comprend la priorité à la protection des civils, le besoin urgent d'un processus d'inscription des électeurs sur les listes électorales et la réforme de la CEL.
- **Les États membres de la CEDEAO** devraient publiquement faire appel au gouvernement ivoirien pour qu'il respecte la Vision 2020 de la CEDEAO ; le Protocole se rapportant au mécanisme de prévention, de gestion, de résolution des conflits, de consolidation de la paix et de sécurité, et autres engagements de la sous-région. Ces documents comportent des engagements de respecter la paix et la sécurité par le biais d'institutions démocratiques qui protègent les droits humains et les droits civils.

AUX MÉDIAS

- **Les médias traditionnels (presse, radio, télévision)** devraient demander et offrir à tous les membres du personnel des formations sur les normes journalistiques, la désinformation et les discours pernicieux. Les groupes de presse devraient offrir des formations en association avec les organisations internationales démontrant que le journalisme responsable peut contribuer à un processus électoral pacifique.
- **Les entreprises des médias sociaux (Facebook et WhatsApp)** sont les plateformes les plus utilisées dans le pays pour les échanges sur les réseaux sociaux et l'envoi de messages) doivent accroître le nombre d'employés francophones et envisager de recruter des locaux affectés à la Côte d'Ivoire pour veiller à ce que les discours pernicieux et la désinformation n'exacerbent pas la violence. Les deux entreprises devraient travailler ensemble, en partenariat avec des chercheurs et des experts des discours d'incitation à la haine dans le pays afin d'identifier et de combattre ces dangereuses tendances avant, pendant et après les élections.

NOTES

¹ Les atrocités criminelles comprennent le génocide, les crimes contre l'humanité (notamment le nettoyage ethnique) et les crimes de guerre. Voir David Scheffer, « Genocide and Atrocity Crimes », *Genocide Studies and Prevention* 1, 3 (décembre 2006) : 229–250.

² Des élections présidentielles ont eu lieu en 2015, mais à l'époque, c'est un parti de coalition qui était au pouvoir — laissant Ouattara sans réel adversaire — et la confusion régnait au sein de l'opposition, le FPI de l'ancien président Gbagbo à l'époque à La Haye en attente de son procès.

³ Les rapports précédents d'alerte précoce par pays ont porté sur le Zimbabwe, le Bangladesh et le Mali.

⁴ Scott Straus, *Fundamentals of Genocide and Mass Atrocity Prevention* (Washington, DC : The United States Holocaust Memorial Museum, 2016), 31, <https://www.ushmm.org/m/pdfs/Fundamentals-of-Genocide-and-Mass-Atrocity-Prevention.pdf> (en anglais).

⁵ L'Évaluation statistique des risques est conçue pour prévoir le début de meurtres de masse, dirigés par un État ou non. Ils désignent les actions délibérées de groupes armés donnant lieu à la mort d'au moins 1000 non-combattants au sein de la population civile en un an ou moins. Une liste des résultats est disponible ici : <https://earlywarningproject.ushmm.org/ranking-of-all-countries> (en anglais)

⁶ Veuillez noter que la méthodologie de l'Évaluation statistique des risques a changé entre l'étude de 2016 et celle de 2017-18. Le modèle actuel augmente la marge de prévision de deux ans, inclut les meurtres de masse dirigés par un État ou non, et a revu certaines entrées de données, de sorte à tirer parti de nouvelles sources disponibles. Avec ce changement, il est préférable de ne pas comparer le risque et le classement des évaluations faites entre 2014 et 2016 avec les résultats de 2017 et après. Vous trouverez plus d'informations sur les changements de méthodologie ici : <https://earlywarningproject.ushmm.org/methodology-statistical-model> (en anglais)

⁷ Early Warning Project, « Countries at Risk for Mass Killings 2018–19 : Early Warning Project Statistical Risk Assessment Results », The United State Holocaust Memorial Museum, Washington, DC, 10 octobre 2018, <https://earlywarningproject.ushmm.org/reports/countries-at-risk-for-mass-killings-2018-19-early-warning-project-statistical-risk-assessment-results> (en anglais)

⁸ Cette stabilité est cependant relative. Si la Côte d'Ivoire n'a pas connu de violences généralisées à cette période, il y a eu des incidents avec les éleveurs-agriculteurs dans le nord-est du pays en 2015 ainsi qu'une série de mutineries armées en 2017. D'un point de vue économique, alors que le revenu national brut par habitant a augmenté régulièrement depuis 2002 (voir World Bank Open Data, « Côte d'Ivoire », <https://data.worldbank.org/country/cote-divoire>), le pays se classe parmi les pays les plus inégalitaires du monde (voir World Inequality Database, « New Income Inequality Series and Paper for Côte d'Ivoire », 6 juillet 2017, <https://wid.world/news-article/new-income-inequality-series-paper-cote-divoire/>).

⁹ Parmi les facteurs clés du modèle statistique qui interviennent dans l'évaluation du risque en Côte d'Ivoire, on compte : des meurtres de masse dans le passé, une forte mortalité infantile (indicateur d'un faible développement économique et d'un manque de ressources gouvernementales), un fort fractionnement ethnique, un manque de liberté de mouvement pour les hommes (à partir de 2017), et un régime de type anocratique. Les structures gouvernementales anocratiques, ou anocraties, présentent certains aspects d'une démocratie, et d'autres d'une autocratie, soit intentionnellement, soit à cause d'une transition en cours dans la forme de gouvernement. De multiples études ont montré que les anocraties sont plus exposées au conflit que les régimes totalement démocratiques ou autocratiques.

¹⁰ Département d'État américain et USAID, « Working Draft, Atrocity Assessment Framework : Supplemental Guidance on State/USAID Conflict Assessment Framework » <https://www.state.gov/documents/organization/241399.pdf> (en anglais)

¹¹ Ces facteurs sont mis en évidence grâce à l'analyse d'entretiens après des recherches sur le terrain menées dans tout le pays, ainsi que des études de dossier et de documentation sur les ressorts des conflits passés.

¹² Voir Straus, *Fundamentals of Genocide and Mass Atrocity Prevention*, 53–71.

¹³ « Les possibilités de risque d'atrocité peuvent inclure : des élections ou autres transitions de régime, des réformes juridiques majeures, la présence d'instruments étrangers ou autres formes de déstabilisation régionale, et des programmes DDR (désarmement, démobilisation et réintégration) mal conçus ou mal mis en place. » Département d'État américain et USAID, « Working Draft, Atrocity Assessment Framework : Supplemental Guidance on State/USAID Conflict Assessment Framework. »

¹⁴ Human Rights Watch, « Prise entre deux guerres : Violence contre les civils dans l'ouest de la Côte d'Ivoire » (New York : Human Rights Watch, 2003), <https://www.hrw.org/report/2003/08/05/prise-entre-deux-guerres/violence-contre-les-civils-dans-louest-de-la-cote-divoire>.

¹⁵ Par exemple, plus de 200 personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées lors des élections qui ont amené Gbagbo au pouvoir. Voir les massacres des 26 et 27 octobre 2000,

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/chronologie-de-la-cote-d-ivoire-1958-2011_910836.html.

¹⁶ Pendant la crise, des milices dozos auraient visé des partisans supposés de Gbagbo appartenant au groupe ethnique des Guéré. Amnesty International, *Nous voulons rentrer chez nous, mais nous ne pouvons pas : insécurité et personnes déplacées en Côte d'Ivoire : une crise persistante*, (London : Amnesty International Publications, 2011), <https://www.amnesty.org/download/Documents/24000/afr310072011/fr.pdf>.

¹⁷ Human Rights Watch, «Prise entre deux guerres : un pays au bord du gouffre : la précarité des droits humains et de la protection civile en Côte d'Ivoire » (New York : Human Rights Watch, 2003), <https://www.hrw.org/report/2005/05/03/un-pays-au-bord-du-gouffre/la-precarite-des-droits-humains-et-de-la-protection>

¹⁸ Human Rights Watch, *Ils les ont tués comme si de rien n'était : le besoin de justice pour les crimes post-électorales en Côte d'Ivoire* (New York: Human Rights Watch, 2011), <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/cdi1011frwebcover.pdf>.

¹⁹ Le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP) et le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO). Composés principalement de combattants du Liberia et de Sierra Leone, il est probable que ces groupes travaillaient déjà avec le MPCI, qui ne pouvaient plus lutter officiellement en raison d'un accord de cessez-le-feu en octobre 2002. Voir J. Allouche et P. A. Zadi Zadi, « The Dynamics of Restraint in Côte d'Ivoire », *IDS Bulletin* 44, 1 (janvier 2013) : 72–86.

²⁰ Le nombre fréquemment cité de 3000 morts à cette période n'a pas été vérifié de manière crédible. D'après des organisations non gouvernementales locales, la communauté internationale l'a obtenu du gouvernement de Ouattara quand il est arrivé au pouvoir. Les enquêtes pour déterminer son exactitude ou pour connaître les responsables n'ont pas été autorisées.

²¹ Human Rights Watch, *Ils les ont tués comme si de rien n'était*, 4.

²² Human Rights Watch, *Ils les ont tués comme si de rien n'était*, 61.

²³ Human Rights Watch, *Ils les ont tués comme si de rien n'était*, 76.

²⁴ Conseil de sécurité de l'ONU Council, résolution 1975 (2011) [sur les sanctions ciblées à l'encontre des personnes qui répondent aux critères établis dans la résolution 1572 (2004) sur l'embargo sur les armes contre la Côte d'Ivoire], 30 mars 2011, S/RES/1975(2011), <https://www.refworld.org/docid/4d9ac4ea2.html>.

²⁵ Human Rights Watch, «Côte d'Ivoire : Côte d'Ivoire : les forces de Ouattara ont tué et violé des civils pendant leur offensive», 9 avril 2011, <https://www.hrw.org/news/2011/04/09/cote-divoire-les-forces-de-ouattara-ont-tue-et-viole-des-civils-pendant-leur>.

²⁶ J. M. Toungara, « Ethnicity and Political Crisis in Côte d'Ivoire », *Journal of Democracy* 12, 3 (2001) : 63–72.

²⁷ Lors des premières élections multipartites en Côte d'Ivoire en 1990, Houphouët-Boigny a battu Laurent Gbagbo et est resté à la présidence jusqu'à sa mort en 1993, quand Henri Konan Bédié, depuis son poste de président de l'Assemblée nationale, s'est hissé à la présidence.

²⁸ D. Woods, « Elites, Ethnicity, and 'Home Town' Associations in the Côte d'Ivoire : An Historical Analysis of State. Society Links », *Africa : Journal of the International African Institute* 64, 4 (1994) : 465–483.

²⁹ Marcel Amondji, « Houphouëtisme, économie et société », chapitre 6 in *Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire : l'envers d'une légende* (Paris : Karthala, 1984), 269–315.

³⁰ Simon-Pierre Ekanza, *Côte d'Ivoire : de l'ethnie à la nation, une histoire à bâtir* (Abidjan : Les éditions du CERAP, 2007), 45.

³¹ Le gouvernement de Côte d'Ivoire a établi un ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, ainsi qu'un programme national de cohésion sociale.

³² Toungara, 67.

³³ Voir Serge-Nicolas Nzi, « La Côte d'Ivoire face aux 10 commandements du rattrapage ethnique des "Nordistes" de Ouattara », *La Dépêche d'Abidjan*, 15 octobre 2015, https://www.ladepechedabidjan.info/La-Cote-d-Ivoire-face-aux-10-commandements-du-rattrapage-ethnique-des-nordistes-de-Ouattara_a21947.html.

³⁴ Ibid.

³⁵ A. Babo, « L'étranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire : retour sur des regards nouveaux », *Migrations Société* 144, 6 (2012) : 99–120.

³⁶ Voir OFPRA, « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire », Rapport publié le 18 août 2017. Voir aussi Jean-Pierre Chauveau et Paul Richards, « Les racines agraires des insurrections ouest-africaines : une comparaison Côte d'Ivoire-Sierra Leone », *Politique africaine* 111, 3 (2008) : 131–167.

³⁷ OFPRA, 30–37.

³⁸ D'après Haby Niakaté, leur organisation, l'Alliance patriotique wê, a été créée en avril 2017 et son opération de réclamation des terres a été lancée trois mois plus tard. Haby Niakaté, « Dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, une terre trop

convoitée », *Le Monde*, 7 décembre 2017, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/07/dans-l-ouest-de-la-cote-d-ivoire-une-terre-trop-convoitee_5226378_3212.html.

³⁹ Les conflits fonciers entre Ivoiriens d'une même région sont souvent liés à des disputes sur la délimitation des terres, surtout quand celles-ci sont en vente. Ce type de conflit ne pose pas de risque d'atrocités criminelles. Mais ils peuvent se manifester par des luttes intergénérationnelles entre familles autochtones ivoiriennes, où les plus jeunes qui n'ont pas de terre s'engagent dans des conflits ouverts avec leurs parents, qui ont vendu ou cédé la propriété sans les prendre en compte. Voir Jean-Pierre Chauveau, « Les rapports entre générations ont une histoire. Accès à la terre et gouvernamentalité locale en pays Gban (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », *Afrique Contemporaine* 2, 214 (2005) : 59–83.

⁴⁰ Les conflits entre plusieurs groupes ethniques ivoiriens portent atteinte aux villes des régions occidentales de Côte d'Ivoire, comme Guiglo, Danané, Toulepleu, etc., et ceci concerne aussi ceux qui s'étaient exilés après la crise de 2010-2011 et reviennent de pays voisins. Voir Bi Anicet Patrice Gaouli, « Tutorat et conflits fonciers ruraux dans l'Ouest ivoirien : le cas de Fengolo dans la sous-préfecture de Duékoué », *Rapport de recherche du CODESRIA* n. 16, p. 13. Une personne interviewée à Guiglo faisait remarquer que les pays voisins publient maintenant des clauses de cessation pour mettre fin au statut de réfugié des Ivoiriens qui ont fui pendant la guerre civile, les forçant à revenir chez eux, où ils ne pourront peut-être même pas obtenir une carte d'identité. Ces cas sont rares, quoique suffisants pour causer des tensions et être utilisés comme pions sur l'échiquier politique, mais leur participation aux élections n'est pas un facteur significatif. D'après lui, le double défi auquel ils font face, tant à l'étranger que chez eux, est que 20 à 30 % d'entre eux sont amenés à traverser le Sahara et à se diriger vers l'Europe. Dans une autre interview dans la même ville, on apprend que « Ils [les réfugiés à l'étranger] attendent la libération de Gbagbo, qui représente une chance de retour. » Interview de l'auteur, Guiglo, 5 novembre 2018.

⁴¹ Par exemple, en octobre 2017, un violent conflit foncier s'est déclenché à Bolequin entre les Wê et les communautés ethniques du Burkina Faso. D'après le gouvernement, il a fait deux morts et 5483 personnes déplacées à l'ouest de la Côte d'Ivoire, plus précisément dans les sous-préfectures de Zéagbo dans le département de Boléquin et de Taably dans le département de Guiglo. Voir Wassimagnon, « Côte d'Ivoire : conflit foncier à l'ouest entre Baoulé, Wê et Burkinabè, 4000 élèves déplacés privés de cours », KOACI.com, 11 octobre 2017, <http://www.koaci.com/cote-divoire-conflit-foncier-louest-entre-baoule-burkinabe-4000-eleves-deplacés-prives-cours-113851.html>.

⁴² Interview à Bondoukou le 31 octobre 2018. De plus, des ressortissants étrangers auraient vécu et travaillé illicitement dans des forêts nationales protégées. Quand des fonctionnaires — souvent à la demande des Ivoiriens — les expulsent, cela peut faire croire aux étrangers qu'ils ont besoin de groupes d'autodéfense, et susciter des conflits intercommunautaires entre étrangers et Ivoiriens.

⁴³ RFI (Radio France Internationale), « Côte d'Ivoire : au moins 20 morts dans des affrontements à Bouna », 25 mars 2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20160325-cote-ivoire-personnes-mortes-affrontements-bouna-agriculteurs-eleveurs-securite>.

⁴⁴ Lars-Erik Cederman, Nils B. Weidmann, et Kristian Skrede Gleditsch, « Horizontal Inequalities and Ethnonationalist Civil War : A Global Comparison », *American Political Science Review* 105, 3 (2011) : 478–495; voir aussi Jonas Claes, « Atrocity Prevention at the State Level : Security Sector Reform and Horizontal Equality », *Peace Brief* no. 144, 23 avril 2013, United States Institute of Peace, Washington, DC, <https://www.usip.org/publications/2013/04/atrocity-prevention-state-level>.

⁴⁵ Voir Scott Straus « Triggers of Mass Atrocities », *Politics and Governance* 3, 3 (2015) : 5–15.

⁴⁶ Les élections de 2015 se sont déroulées sans accroc, sans doute parce que le leadership de Ouattara était dans l'ensemble incontesté. À l'époque, le pays était gouverné par une coalition au pouvoir (le RHDP), et Gbagbo était à La Haye avec son parti, le FPI, qui était en déroute et incapable de présenter un candidat valable aux élections.

⁴⁷ Vincent Duhem, « Côte d'Ivoire: le RACI appelle Guillaume Soro à se présenter en 2020 », *Jeune Afrique*, 19 novembre 2018.

⁴⁸ Entretien de l'auteur avec des ex-combattants, Bouaké, 2 novembre 2018.

⁴⁹ Le nom de l'armée a changé en 2016, elle portait auparavant le nom de *Forces Républicaines de Côte d'Ivoire* (FRCI).

⁵⁰ Ange Aboa et Joe Bavier, « Ivory Coast Offering \$26,000 Buy-Outs to Reduce Army Size: Document », *Reuters World News*, 11 décembre 2017, <https://www.reuters.com/article/us-ivorycoast-army/ivory-coast-offering-26000-buy-outs-to-reduce-army-size-documents-idUSKBN1E513N>.

⁵¹ Jeremy Allouche et Oswald Padonou, « Côte d'Ivoire : The Mutiny May Be Over, but the Army's Problems Are Not », *African Argument*, 17 mai 2017, <https://africanarguments.org/2017/05/17/cote-divoire-the-mutiny-may-be-over-but-the-armys-problems-are-not/>.

⁵² Lazare Koffi Koffi, « Comment la France et l'ONU ont dissimulé les morts de la crise postélectorale », *Le Journal de Connection Ivoirienne*, 10 février 2016, <https://www.connectionivoirienne.net/2016/02/10/cote-divoire-ce-faux-chiffre-des-3000-morts-que-la-france-et-lonu-veulent-nous-imposer/>.

⁵³ Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : l'instauration d'une justice impartiale constitue un test pour Ouattara. Les crimes graves par les deux camps exigent une réaction rapide », 6 octobre 2011, <https://www.hrw.org/fr/news/2011/10/06/cote-divoire-linstauration-dune-justice-impartiale-constitue-un-test-pour-ouattara>.

⁵⁴ Les sympathisants du PDCI prétendent que les forces de sécurité prennent parti pour le RHDP. Nous ne sommes pas certains que, dans le cas des troubles d'octobre 2018, la police aurait pu intervenir plus tôt. Aucune enquête n'a été menée pour établir les faits.

⁵⁵ Le moment choisi pour les poursuites judiciaires contre les maires du PDCI, Jacques Ehouo et Noël Akossi Benjo, ne peut que susciter des soupçons sur le fait que l'État recourt au système judiciaire pour régler des comptes politiques entre les partisans de Ouattara et leurs rivaux passés et futurs. Voir « Côte d'Ivoire : Noël Akossi-Bendjo "révoqué" de son poste de maire du Plateau », *Jeune Afrique*, 1^{er} août 2018, <https://www.jeuneafrique.com/609429/politique/cote-divoire-noel-akossi-bendjo-revoque-de-son-poste-de-maire-du-plateau/>.

⁵⁶ Vincent Duhem, « Côte d'Ivoire : le député Alain Lobognon, proche de Guillaume Soro, placé sous mandat de dépôt », *Jeune Afrique*, 15 janvier 2019, <https://www.jeuneafrique.com/609429/politique/cote-divoire-noel-akossi-bendjo-revoque-de-son-poste-de-maire-du-plateau/>.

⁵⁷ Pour se maintenir en fonctions, plusieurs, à l'exception de Thierry Tano et de Jean-Louis Billon qui ont démissionné, ont décidé de créer un PDCI parallèle (PDCI Renaissance, ou le mouvement « sur les pas d'Houphouët ») qui resterait dans le RHDP.

⁵⁸ Voir la décision de la Cour à http://fr.african-court.org/images/Cases/Judgment/ARRET%20_%20REQUETE%20No%200012014%20_%20APDH%20C.%20LA%20REPUBLIQUE%20DE%20COTE%20DIVOIRE.pdf.

⁵⁹ Amnesty International, « Côte d'Ivoire : les effets destructeurs de la prolifération des armes et de leur usage incontrôlé », rapport de recherche AFR 31/002/2013, 20 mars 2013, Amnesty International, London, <https://www.amnesty.org/download/Documents/12000/af310022013fr.pdf>.

⁶⁰ Magali Chelpi-den Hamer, « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003–2015) », *Hérodote* 158, no. 3 (2015): 200–218.

⁶¹ Entretien avec l'auteur, Bouna, 1^{er} novembre 2018.

⁶² Entretien avec l'auteur, Bouna, 5 novembre 2018.

⁶³ Human Rights Watch, « CPI : Audition d'une figure clé de la Côte d'Ivoire », 24 septembre 2014, <https://www.hrw.org/fr/news/2014/09/24/cpi-audition-dune-figure-cle-de-la-cote-divoire>.

⁶⁴ Entretien avec les auteurs, Korhogo, 3 novembre 2018.

⁶⁵ Savannah de Tessières, « Enquête nationale sur les armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire », *Small Arms Survey*, Rapport spécial - 14 avril 2012, <https://www.files.ethz.ch/isn/142357/SAS-SR14-CoteIvoire.pdf>.

⁶⁶ André Silver Konan, « Côte d'Ivoire : la recrudescence de la violence verbale entre politiques indignes la société civile », *Jeune Afrique*, 5 février 2019, <https://www.jeuneafrique.com/730599/politique/cote-divoire-la-recrudescence-de-la-violence-verbale-entre-politiques-indigne-la-societe-civile/>; André Silver Konan, « En Côte d'Ivoire, les vieux démons de la violence verbale refont surface », *Jeune Afrique*, 18 septembre 2018, <https://www.jeuneafrique.com/631276/politique/tribune-en-cote-divoire-les-vieux-demons-de-la-violence-verbale-refont-surface/>;

Armand B. Depeyla, « Guerre ouverte avec Gbagbo: Affi met Bédié dans l'embarras », *L'Infodrome*, 26 mars 2019, <http://www.linodrome.com/vie-politique/46960-guerre-ouverte-avec-gbagbo-affi-met-Bédié-dans-l-embarras>.

⁶⁷ Straus, « Fundamentals of Genocide and Mass Atrocity Prevention », 76.

⁶⁸ « Les propos dangereux sont toute forme d'expression (discours, textes ou images) susceptibles d'accroître le risque que son auditoire cautionne ou participe à la violence à l'encontre des membres d'un autre groupe. Nous portons notre attention sur [les discours dangereux au lieu de l'incitation à la haine] puisque c'est une catégorie plus étroite, plus spécifique, définie non par une émotion subjective telle que la haine mais par sa capacité à inspirer un mal trop difficile à identifier — la violence de masse — et presque tous sont d'accord pour vouloir prévenir », Susan Benesch, Cathy Buerger, Tonei Glavinic, et Sean Manion, « Dangerous Speech: A Practical Guide », Dangerous Speech Project, 31 décembre 2018, <https://dangerousspeech.org/guide/> (en anglais)

⁶⁹ Konan, « Côte d'Ivoire : la recrudescence de la violence verbale entre politiques indignes la société civile ».

⁷⁰ Déclaration du Conseiller spécial pour la prévention du génocide, Juan Mendez, 15 novembre 2004, <https://www.un.org/News/dh/infocus/westafrica/mendez-15nov2004.htm> (en anglais).

⁷¹ AIP, « Côte d'Ivoire: La CNDHCI condamne les violences verbales et prévient que leurs auteurs sont passibles de poursuites judiciaires », *Ivoirebusiness.net*, 7 février 2019, <https://www.ivoirebusiness.net/articles/cote-divoire-la-cndhci-condamne-les-violences-verbales-et-previent-que-leurs-auteurs-sont>.

⁷² Konan, « En Côte d'Ivoire, les vieux démons de la violence verbale refont surface. »

⁷³ Autre exemple de discours pernicieux : le discours de l'ex-président Henri Konan Bédié traitant le président Ouattara et ses partisans du RHDP unifié de « fils illégitimes » d'Houphouët-Boigny. Voir Konan, « Côte d'Ivoire : la recrudescence de

la violence verbale entre politiques indignes la société civile. » De même, Mariam Traore, RHDP unifié (ex-RDR), députée de Tengrela, a insulté les parties intimes des femmes du PDCI. Voir Dreyfus Polichinelle, « Côte d'Ivoire: Quelles sanctions pour les propos injurieux de Mariam Traoré ? » *Afrique sur 7*, 4 février 2019, <https://www.afrique-sur7.fr/415482-sanctions-propos-injurieux-mariam-traore>. Consulté le 30 mars 2019.

⁷⁴ Par exemple, lorsque l'acquittement de Gbagbo a été annoncé, quelqu'un a payé les autocars, la restauration et peut-être même versé des rémunérations afin de rassembler des gens pour qu'ils manifestent. Dans d'autres régions, des jeunes défavorisés peuvent boire gratuitement dans certains bars, ce qui pose la question de savoir qui paie ces boissons et pour quel motif.

⁷⁵ Les partis politiques organisent des réunions et des événements avec la jeunesse. Dans plusieurs villes, ils tendent à organiser leurs jeunes sympathisants en comités. Pour les élections municipales et régionales d'octobre 2018, les jeunes responsables ont reçu des dons, y compris des motos, de l'argent, etc.

⁷⁶ Entretien avec l'auteur, Yamoussoukro, 6 novembre 2018.

⁷⁷ Entretien avec l'auteur, Danane, 4 novembre 2018.

⁷⁸ Voir Straus, « Triggers of Mass Atrocities » 7, 13.

⁷⁹ Entretien avec l'auteur, 7 novembre 2018.

⁸⁰ Parmi les conditions fixées par la CPI, Gbagbo a l'obligation de résider dans un pays membre de la CPI, autre que la Côte d'Ivoire, dans l'attente d'un éventuel procès en appel. Voir International Criminal Court (ICC), « ICC Appeals Chamber to Impose Conditions on Laurent Gbagbo and Charles Blé Goudé upon Their Release Following Their Acquittal », communiqué de presse, 1^{er} février 2019, Ref: ICC-CPI-20190201-PR1436, CPI, La Haye.

⁸¹ Eddy Pehe « Laurent Gbagbo : voici ses crimes économiques. Le document qui le condamne », *Koicinate*, 27 janvier 2011, <https://www.koaci.com/m/tribune-laurent-gbagbo-voici-crimes-economiques-document-condamne-70081-i.html>.

⁸² Nelson Zimin, « Côte d'Ivoire: Réforme de la CEI, l'opposition divisée, mais mobilisée », *Afrique sur 7*, March 2, 2019, <https://www.afrique-sur7.fr/418040-cote-divoire-reforme-cei-opposition>.

⁸³ Un agent de renseignement, qui explique comment les politiques manipulent les militaires, a noté que la première mutinerie de l'armée en 2017 s'est produite le lendemain de la prise de fonctions de Soro à la présidence de l'Assemblée nationale. D'après lui, « c'était une démonstration de force ». Entretien avec l'auteur, Abidjan, 7 novembre 2018.

⁸⁴ Voir département d'État des États-Unis et USAID. « Working Draft, Atrocity Assessment Framework: Supplemental Guidance on State/USAID Conflict Assessment Framework » <https://www.state.gov/documents/organization/241399.pdf> (en anglais)

⁸⁵ Entretien avec l'auteur, Abidjan, 7 novembre 2018.

⁸⁶ Voir Mamadou Konaté « Cohésion, prévention des conflits : le forum des religieux milite pour une paix positive sur l'Afrique » sur Fratmat.info, 28 février 2019, <https://www.fratmat.info/index.php/politique/cohesion-prevention-des-conflits-le-forum-des-religieux-milite-pour-une-paix-positive-sur-l-afrique>.

⁸⁷ Entretien avec l'auteur, Bouaké, 3 novembre 2018.

⁸⁸ Entretien avec l'auteur, Bouaké, 3 novembre 2018.

⁸⁹ Mesuré par le PIB par habitant. World Bank Open Data, https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD?locations=ZG&year_high_desc=true.

⁹⁰ Entretien avec l'auteur, Abidjan, 9 novembre 2018.

⁹¹ Voir Agence France-Presse (AFP), « Côte d'Ivoire : la France annonce l'augmentation de sa présence militaire », 29 avril 2016, <https://www.jeuneafrique.com/depeches/322042/politique/cote-divoire-france-annonce-laugmentation-de-presence-militaire/>

ANNEXE : MÉTHODE DE RECHERCHE

L'équipe de recherche chargée de cette étude, composée d'un membre du Centre Simon-Skjoldt et d'un membre du projet Alerte précoce expert de la Côte d'Ivoire, a mené des entretiens et des recherches documentaires à partir de l'automne 2018, notamment plusieurs semaines de travail de terrain en Côte d'Ivoire en novembre 2018. Les entretiens ont été effectués dans toutes les grandes régions du pays, dans le sud (Abidjan, Grand-Bassam, Lakota, San Pedro), dans l'est (Bondoukou et Bouna), dans le nord (Korhogo, Ferkessedougou, Bondiali), dans l'ouest (Danané, Guiglo, Man, Duékoué) et dans la région du centre (Yamoussoukro, Daloa, Bouaké). Des entretiens ont été réalisés par téléphone à Ferkessedougou, Bondiali et Lakota, tandis que les entretiens en face à face ont été réalisés dans les autres lieux.

Schéma 2 : Carte de recherche



Les conclusions reposent principalement sur des entretiens avec 93 interlocuteurs : 24 à Abidjan, 7 à Grand-Bassam, 7 à Bondoukou, 13 à Bouna, 4 à Korhogo, 11 à Bouaké, 2 à Danane, 3 à Guiglo, 4 à Yamoussoukro et 18 par téléphone. Ces entretiens représentent les points de vue du gouvernement ivoirien, de l'opposition politique, de chefs religieux et traditionnels, de représentants des autorités locales, de la société civile et d'organisations non gouvernementales (ONG), d'ex-combattants et de responsables du monde des affaires en Côte d'Ivoire, ainsi que des experts du pays travaillant à l'international dans divers gouvernements et ONG. Les chercheurs se sont efforcés d'interviewer des parties prenantes qui représentent un large éventail de points de vue.

Le Centre Simon-Skjoldt pour la prévention des génocides, au *United States Holocaust Memorial Museum* (Musée commémoratif américain de l'Holocauste), s'attache à prévenir les génocides et autres crimes contre l'humanité. Sa mission est de stimuler une action mondiale à des moments opportuns afin d'empêcher les génocides et de catalyser une réponse internationale quand ceux-ci ont lieu. Notre objectif est de faire de la prévention du génocide une priorité fondamentale des politiques étrangères pour les dirigeants partout dans le monde, à travers une démarche multiple impliquant à la fois recherche, éducation et sensibilisation du public. Nous œuvrons pour doter les décideurs, en premier lieu aux États-Unis mais aussi dans d'autres gouvernements, du savoir, des outils et du soutien institutionnel requis pour empêcher — voire stopper, si besoin est — le génocide et autres crimes contre l'humanité.



ushmm.org/connect

UNITED STATES
HOLOCAUST
MEMORIAL
MUSEUM

**SIMON-SKJODT CENTER
FOR THE PREVENTION OF GENOCIDE**